



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2730  
27 novembre 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyte)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Crise sanitaire et économique**

# **Refusons d'en faire les frais !**



MAXIME NOIX / ACTU TOULOUSE

**Police**  
**L'État**  
**couvre les**  
**matraqueurs**

Page 4

**Total, Danone...**  
**Les milliardaires**  
**licencient pour**  
**le profit**

Page 16

**Céréales**  
**Spéculation**  
**et risque**  
**de famines**

Page 9



**Leur société**

- Covid : contre le virus il faut embaucher 3
- Une surmortalité dramatique 3
- Relocalisations industrielles : entourloupe gouvernementale 3
- Sécurité globale : une loi scandaleuse 4
- Manifestations contre le projet de loi 4
- Nos lecteurs écrivent : en garde à vue pour avoir manifesté 4
- Expulsion : une aide-soignante menacée 4
- « Séparatisme » : une loi pour conforter les préjugés 5
- Évacuation des migrants : la violence permanente 5
- Restos du cœur : face à la vague de la pauvreté 5
- Loi de programmation de la recherche : austérité et provocation 6
- Report du Black Friday : poudre aux yeux gouvernementale 6
- Droit d'asile : les réfugiés afghans menacés 6
- Télétravail : rien à attendre des négociations 7
- APL : économies aux dépens des classes populaires 7
- Cnews - Decathlon : la médaille du triple sot 7
- Pollution : le glaive sans lame de Pompili 7
- Lits de réanimation : fermetures programmées 11
- Salaire des enseignants : la mauvaise copie du ministre 11
- Assurances : confinement ou pas, l'escroquerie est ouverte 11
- Contre les violences faites aux femmes : grande cause, petits moyens 16
- Les vautours ont la santé 16

**Dans les entreprises**

- Airbus Saint-Nazaire et Nantes 12
- Delpharm - Orléans 12
- Marseille : les assistants d'éducation se mobilisent 12
- GE - Villeurbanne 13
- Renault - Guyancourt 13
- Safran - Villaroche 13
- Territoriaux de Grenoble 14
- Sage 14
- Intermittents de l'événementiel 14
- Kidiliz 14
- Amazon - Brétigny 15
- GRDF 15
- Total 16
- Danone 16

**Dans le monde**

- Burkina Faso : élections entre compères 8
- UE-Sénégal : pêche durable et vol qualifié 8
- Brésil : un crime raciste de trop 9
- Céréales : spéculation et risque de famines 9
- G 20 : habituel sommet d'hypocrisie 10
- États-Unis : la dernière tournée de Pompeo 10
- Évasion fiscale : les capitaux ne sont pas confinés 10

# Crise sanitaire et économique : refusons d'en faire les frais !

**Macron a promis d'apporter de la clarté, un cap et de la cohérence dans la lutte contre l'épidémie, mais il en est incapable !**

Depuis le début de cette pandémie, nous payons l'absence d'une véritable politique de prévention, absence dont le manque de masques a été le symbole. Nous payons le manque de moyens dans les hôpitaux et les Ehpad. Nous payons l'existence des déserts médicaux.

Comment parler de cap et de clarté quand tout se fait dans l'improvisation et la précipitation ? La gestion sanitaire consiste à gérer la pénurie. Le premier déconfinement a été un fiasco en termes de dépistage, traçage et isolement, et sur cette question rien n'a changé. Quant à la future campagne de vaccination, le flou autour de son organisation laisse présager le pire.

Mais il ne s'agit pas seulement d'incompétence politique. Ces manquements, ces contradictions et ces incohérences sont aussi le fruit d'un choix de classe : il s'agit d'imposer le moins de contraintes possible aux capitalistes et de faire en sorte que l'économie tourne au maximum pour que les profits s'accumulent.

Le gouvernement traque le virus dans les moindres recoins de nos vies privées, mais il le laisse circuler dans les transports en commun, les écoles, collèges, lycées et bien sûr les entreprises. Il multiplie les contraintes, les interdits et les sanctions pour la population, mais il ferme les yeux sur ce qui se passe au travail. Comme si le Covid-19 ne se transmettait pas dans le cadre professionnel ! Et comme si les entreprises n'étaient pas des clusters importants !

Le contraste entre l'acharnement du pouvoir contre les petits commerces qui ne pourraient rouvrir qu'en assurant 8 mètres carrés par client, et ce qui se passe dans les grandes entreprises souligne tout le mépris gouvernemental vis-à-vis des ouvriers et de bien des employés. S'il faut un espace de 8 mètres carrés pour un client qui ne reste que quelques minutes dans un magasin, pourquoi les ouvriers peuvent-ils travailler et suer huit heures durant au coude-à-coude sur les chaînes de montage de l'automobile, de l'agroalimentaire ou de la logistique, sans même que les cadences soient ralenties, sans pauses supplémentaires, sans personnel pour désinfecter les

postes de travail ?

Le grand patronat a les mains libres. Il peut faire travailler des équipes rassemblant des centaines, voire des milliers de travailleurs. Il peut leur imposer des heures supplémentaires et des samedis travaillés. Et il n'y aura pas de patrouille de police pour vérifier qu'il applique bien le protocole sanitaire affiché, que les postes sont désinfectés ou qu'il y a du gel hydroalcoolique.

Alors que le gouvernement réfléchit à rendre obligatoire l'isolement des malades et à punir ceux qui ne le respecteraient pas, combien d'entreprises sous-estiment ou dissimulent les cas de Covid ? Combien de salariés se sont découverts cas-contacts avec retard ? Combien subissent des pressions de leur hiérarchie pour venir travailler, même en étant malades ? Il faut dire que continuer à travailler en étant positif au Covid est la norme dans bien des hôpitaux. Alors pourquoi les directeurs d'entreprise s'en priveraient-ils ?

Alors, oui, tout cela est contradictoire et inefficace pour lutter contre la pandémie, mais c'est ainsi que fonctionne une société qui place les intérêts de la minorité capitaliste au-dessus de tout. C'est le fonctionnement normal d'une société de classes, où les travailleurs triment et se sacrifient quand le grand patronat encaisse.

Macron veut fixer un cap car « rien n'est pire que l'incertitude et l'impression d'une morosité sans fin », a-t-il dit. Mais il n'y a pas d'incertitude pour la bourgeoisie : ses affaires et ses profits sont assurés et le gouvernement les garantit. Il n'y a de l'incertitude que pour les travailleurs, car ils savent que, dès qu'il y a des sacrifices à faire dans la société, c'est à eux qu'ils sont imposés.

Ce sont eux qui font les frais de la crise sanitaire en sacrifiant leur liberté et leur santé. Ce sont encore eux qui subissent les conséquences de la crise économique, avec des conditions de travail qui sont sacrifiées, quand ce n'est pas, comme chez Bridgestone ou Danone, leur salaire et leur emploi !

Mais cela n'a rien d'une fatalité, pas plus que cette société de classes où le bonheur des uns ne peut se faire que sur le malheur des autres. La bourgeoisie dirige et tire les marrons du feu, jusqu'au jour où la coupe sera pleine et où la classe ouvrière n'acceptera plus de subir !



Manifestation antigouvernementale du 21 novembre à Limoges.

THIERRY MATRONAT ALOUETTE



## Covid : contre le virus, il faut embaucher

L'épidémie de Covid-19 serait en train de reculer, aussi bien d'après les chiffres officiels que d'après les témoignages du personnel hospitalier. Mais ce recul est difficile à expliquer.

Le gouvernement prétend qu'il faut y voir l'effet des mesures de couvre-feu et de confinement. Certains scientifiques évoquent également un effet des vacances scolaires de la Toussaint, de l'amélioration du climat, un meilleur respect des gestes barrières ou encore un niveau d'immunité collective suffisant. Cette incertitude sur les causes des variations de l'épidémie doit rendre prudent sur son devenir à court terme. En tout cas, la mortalité dans les Ehpad reste à un niveau élevé et des clusters continuent à se développer, aussi bien dans les usines qu'en milieu scolaire.

Au niveau international, la deuxième vague se répand dans une grande partie de l'hémisphère Nord, alors que l'hiver ne fait que commencer. Et si les médias donnent une grande place à

la mise au point de vaccins, il faudra au mieux des mois avant que ceux-ci soient disponibles pour le plus grand nombre.

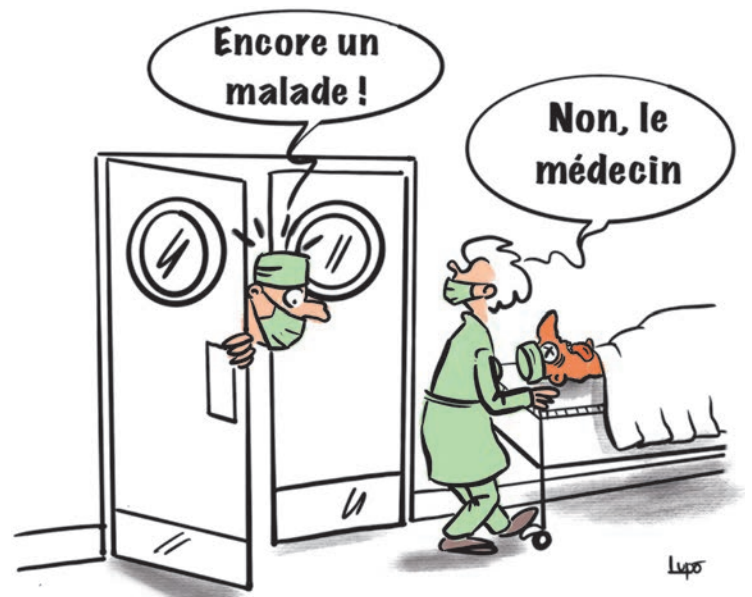
Le risque existe donc que l'épidémie connaisse une nouvelle vague. Certains pays réussissent pourtant à la contenir, grâce en particulier à un repérage et un isolement efficaces des cas positifs et des malades. Ce traçage fonctionne en particulier en Chine, en Corée du Sud, dans d'autres pays asiatiques et, dans une moindre mesure, en Allemagne. Il s'appuie sur des tests rapides et sur des équipes qui interrogent les patients, cherchent leurs cas contacts et organisent leur isolement.

Cependant Macron a affirmé qu'on ne pourrait reprendre un traçage efficace qu'en dessous de 5000 contaminations par jour et

il a fixé ce chiffre comme un objectif à atteindre avant tout déconfinement. Le président du Conseil scientifique a déclaré qu'il pensait qu'il ne serait pas possible d'y arriver avant janvier.

Mais tout cela ne rime pas à grand-chose si le traçage ne s'améliore pas. Il a échoué complètement en France durant l'été, à cause des délais pour se faire tester. Le traçage a été confié aux Agences régionales de santé avec du personnel principalement issu de la Sécurité sociale. Insuffisant dès le départ, il a été complètement débordé en septembre, alors que les chiffres de contamination quotidienne étaient inférieurs aux 5000 brandis par Macron.

Le recours aux tests dits antigéniques pourrait apporter une amélioration, mais ils ne sont toujours pas en place dans les écoles. Jeudi 19 novembre, le ministère de la Santé a promis que les travailleurs des Ehpad seraient testés



toutes les semaines mais, là encore, on ne voit pas qui pourrait réaliser ces tests vu le manque de personnel dans ce secteur.

Hôpitaux, Ehpad, ARS, partout le personnel manque pour faire face correctement à l'épidémie. Le gouvernement n'est pas avare de prévisions hasardeuses, de phrases creuses et de cadeaux au patronat.

Quand il embauche, c'est toujours de façon temporaire et avec une formation insuffisante. Face à l'épidémie qui va durer, ce sont de nombreux travailleurs permanents, bien formés et correctement payés qu'il serait indispensable d'embaucher. Visiblement, le gouvernement n'a aucune intention de s'engager dans cette voie.

**Jean Pollus**

## Une surmortalité dramatique



Alors que le nombre de morts du Covid est difficile à connaître, des médecins de plus en plus nombreux affirment que le bilan sera encore bien plus lourd du fait de la surmortalité dans les autres pathologies.

Selon Axel Kahn, le président de la Ligue contre le cancer, « la totalité des dépistages systématiques des cancers du col de l'utérus, du

sein ou encore de la prostate ont été totalement interrompus jusqu'au mois de juin ». Pour le cancer du colon et du rectum, le nombre de

tests de dépistage est passé de 80 000 par semaine début 2020 à moins de 5000, et fin juillet 15000 opérations avaient été décalées. « Ce sont des chances perdues, ce sont des vies qui seront perdues », ajoute Axel Kahn.

En cardiologie, un domaine où le temps de réaction est encore plus vital, c'est le même constat. L'activité des services de soins intensifs a diminué de près de 15% à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où trois quarts des opérations ont été déprogrammées avec des conséquences dramatiques. « Quand on a rapplé des patients pour fixer des dates, certains étaient décédés entre-temps », explique le chef d'un service de cardiologie.

En neurologie, les malades victimes d'accidents

vasculaires cérébraux (AVC) comme ceux atteints de pathologies chroniques, telles que la maladie de Parkinson, sont aussi des victimes collatérales. Le retard de leur prise en charge a augmenté d'autant les risques de récurrence. Pour les malades parkinsoniens, l'arrêt des séances de kinésithérapie ou d'orthophonie aura des conséquences certaines.

En chirurgie, tous domaines confondus, plus de 700 000 interventions ont été annulées ou repoussées pendant la première vague et, d'après un responsable du CHU de Rennes, il faudra pas loin d'un an pour rattraper ce retard, à condition de revenir à une activité normale, ce qui n'est pas le cas et l'est encore moins avec les nouvelles déprogrammations liées à la

seconde vague. Enfin, c'est aujourd'hui dans un autre domaine, la psychiatrie, que des problèmes apparaissent, avec les conséquences d'un confinement difficile à supporter, notamment pour les personnes âgées.

On est encore bien loin de pouvoir faire un bilan complet et précis de la surmortalité liée à toutes ces pathologies. Après le drame de la canicule en 2003, il avait fallu attendre plus de cinq ans pour le faire. Mais, même si on ne connaît pas toutes les conséquences, on connaît par contre très bien les causes de « ces chances et de ces vies perdues » : c'est la situation dramatique dans laquelle la politique gouvernementale a plongé les hôpitaux.

**Cédric Duval**

## Relocalisations industrielles : entourloupe gouvernementale

Le 19 novembre, le gouvernement a présenté le nom et la localisation des 31 entreprises qui seront les premières à bénéficier d'un financement de 140 million d'euros, au titre de soutien à la relocalisation.

Cela fait des mois que le gouvernement fait

campagne pour justifier son plan de cadeaux patronaux de 100 milliards d'euros, intitulé France relance. Il s'agirait, pour la production industrielle française, de retrouver son indépendance, selon les mots de Macron. Cette démagogie ne craint pas le ridicule,

quand on sait à quel point le moindre objet fabriqué est issu d'opérations d'extraction et d'assemblage partout sur la planète.

Le nombre d'emplois concernés par ces 31 projets est évalué par le ministre de l'Économie à 1800. Autant dire que cela

n'inversera absolument pas la courbe du chômage.

Les crédits prévus pour l'ensemble des relocalisations industrielles se montent à 600 millions d'euros, soit 0,6% du plan de relance. C'est dire si le gouvernement y croit ! De toute façon, les patrons

décideront combien d'emplois ils créeront réellement, et pour combien de temps, en fonction de leurs exigences de profit. Entre-temps, ils auront empoché ces subventions, qui devront être payées par les travailleurs.

**Thomas Baumer**





## Sécurité globale : une loi scandaleuse

De nombreux manifestants, jusqu'à 10 000 personnes à Paris, ont protesté samedi 21 novembre contre l'article 24 de la loi dite Sécurité globale, votée la veille à l'Assemblée nationale.

Cet article prévoit de punir d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser des images d'un policier ou d'un militaire « dans le but manifeste qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Il a été voté à 146 voix pour et 24 contre, avec les voix de la droite et de l'extrême droite.

Dès la présentation du projet de loi, les syndicats de journalistes et la Ligue des droits de l'homme se sont élevés contre cette limitation de la liberté de la presse et du droit de tout un chacun de filmer les violences policières. Les policiers en revanche n'ont même pas attendu qu'elle soit votée pour l'appliquer à leur façon.

Ainsi, mardi 14 novembre, un premier rassemblement a eu lieu à Paris, près de l'Assemblée nationale. Quand des manifestants ont refusé de se

dispenser, les policiers ont répliqué en utilisant un canon à eau et des gaz lacrymogènes et, refusant d'être filmés, ils ont fini par arrêter deux journalistes, dont l'un de France 3, et par les retenir vingt heures en garde à vue.

Face aux protestations des journalistes, Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a de nouveau volé au secours des policiers. Le ministre a déclaré que, si les journalistes couvraient des manifestations, ils devaient « se rapprocher des autorités » afin de « se signaler, pour être protégés par les forces de l'ordre », provoquant un tollé dans le monde du journalisme et dans le monde politique. Même le conseil des droits de l'homme de l'ONU a estimé que la loi de Sécurité globale comportait des atteintes importantes aux libertés fondamentales.

Pour tenir compte du mécontentement qui

s'exprimait, y compris parmi les députés de la majorité gouvernementale, il a été rajouté dans l'article 24 qu'il ne devrait pas créer un « préjudice au droit d'informer ». Cela ne change rien à l'esprit du texte, qui permettra de s'en prendre plus facilement aux journalistes et, plus largement, à tous ceux qui voudraient rendre compte des violences policières. Ce sont des vidéo-amateurs qui ont dénoncé le meurtre de Cédric Chauviat, les violences de Benalla ou de bien d'autres. Et c'est ce contrôle par les images que ne supportent pas les policiers qui veulent pouvoir exercer leur violence en toute impunité.

Les manifestations qui se sont produites à l'annonce de cette loi montrent que beaucoup, dans le pays, n'ont pas l'intention de se laisser intimider ainsi. Il est à souhaiter qu'elles continuent. Lutte ouvrière affirme sa solidarité avec tous ceux qui manifesteront dans les jours qui viennent pour protester contre cette loi scandaleuse.

Aline Urbain

## De nombreuses manifestations

Samedi 21 novembre, plusieurs dizaines de milliers de manifestants dans le pays ont dénoncé l'atteinte à la liberté d'informer sur les exactions de la police.

À Paris, plusieurs milliers étaient rassemblés place du Trocadéro, heureux de se retrouver en ces temps de confinement et de distanciation sociale. Si le parvis des Droits de l'Homme était rendu inaccessible par les forces de police qui encerclaient la place, les pancartes et les slogans affichaient la détermination à ne pas se laisser bâillonner. Les gilets jaunes fêtaient les deux ans de leur mobilisation, émaillée de coups et blessures largement distribués par les forces dites de l'ordre.

Les militants associatifs, politiques et syndicaux, dont des journalistes, affirmaient l'aspect liberticide de cette loi. Les jeunes, venus nombreux, montraient que les récentes brutalités policières contre des lycéens ne les intimidaient pas.

Dans sa prise de parole,

notre camarade Nathalie Arthaud a dénoncé elle aussi ceux qui ne veulent pas de témoins de leurs exactions et décisions autoritaires. Mais elle a surtout mis en garde contre la tentative de mise au pas qui est en cours sous prétexte de menace terroriste ou de menace sanitaire. Si le gouvernement a été bien incapable d'anticipation en ce qui concerne la santé publique, il sait en revanche anticiper, avec son arsenal répressif, les prochains mouvements sociaux. La crise sociale et économique ne peut aller qu'en s'aggravant. Les possédants et les hommes politiques à leur service voudraient sauvegarder leurs profits et leurs privilèges en brisant les résistances sociales. Il n'est pas question de les laisser faire.

Correspondant LO



Nathalie Arthaud au rassemblement du 21 novembre à Paris.



Nos lecteurs écrivent

### En garde à vue pour avoir manifesté

« Suite au rassemblement contre la loi Sécurité globale devant l'Assemblée nationale mardi 17 novembre, j'ai passé 21 heures en garde à vue avec ma fille et beaucoup d'autres personnes interpellées.

Arrêtée par la BRAV-M (Brigade de répression de l'action violente-motorisée), puis amenée dans un commissariat, j'ai été contrainte de tout leur donner : empreintes, codes de téléphone (qu'ils fouillent), photos de profil et de face, photos de mes tatouages, adresse détaillée, coordonnées de mon employeur...

Privée de liberté, une torture que j'ai pu expérimenter pendant 21 heures en tout, dont 18 heures dans une cellule où l'on n'ose rien

toucher au début, puis on laisse tomber l'hygiène, à 7 dans 9 m<sup>2</sup> (même masque, pas de gel, risque Covid intégral, c'est à se demander si le Covid n'est pas un fake, tellement ils s'en foutent). Sans mes lunettes, qu'on nous enlève, je ne voyais rien. Et encore j'ai eu de la chance, mes compagnes de la garde à vue étaient très sympas et propres. Dans une autre cellule, un petit jeune avec un fou violent a vécu un enfer. C'était absolument intolérable. Il n'y avait plus une seule place dans les commissariats de Paris, ils ont rafié un maximum d'esprits libres...

Nous les filles, nous nous sommes soutenues à tour de rôle, quand on craquait. J'ai pensé tout le temps aux

animaux privés de liberté toute leur vie, où l'on est dépendant du gardien pour ses besoins fondamentaux, selon le degré de sympathie du gardien : certains vraiment adorables, d'autres de belles enflures. Ils ont le pouvoir même sur ça. On n'est plus rien, c'est l'horreur totale.

Accusée de choses fausses (avec ma fille nous rentrions réellement chez nous, et il n'était pas encore 21 heures), sans preuves et sans raison valable, on me signifie un rappel à la loi, décidé et signé par un procureur de la République, sans même l'avoir rencontré et sans pouvoir se défendre, avec six ans de mise à l'épreuve ! C'est cela l'État de droit dont ils nous gargarisent les oreilles ! »

M.M, une lectrice

### Expulsion : une aide-soignante menacée

Pendant que le ministre de la Santé jure, la main sur le cœur, qu'il se bat pour doter les hôpitaux et les Ehpad de personnel en nombre suffisant, le préfet de Savoie, aux ordres du même gouvernement, tente d'expulser une aide-soignante béninoise.

Infirmière au Bénin, où elle était mariée à un Savoyard, elle est venue en France avec lui en 2019 quand il est tombé gravement malade. Veuve, elle a dû chercher du travail en Savoie où, à défaut de voir sa qualification d'infirmière reconnue, elle a commencé à travailler comme aide-soignante dans un Ehpad de

Pontcharra. À l'issue du premier confinement, son contrat de travail a été transformé en CDI.

C'est donc avec surprise qu'elle et ses collègues ont appris que le préfet de Savoie avait pris à son encontre un arrêté d'obligation de quitter le territoire, en le justifiant par un supposé manque d'intégration dans la société française. Cela dans une région durement touchée par la seconde vague de Covid-19 !

Les autorités n'ont pas plus de considération pour les travailleurs étrangers que pour les personnes âgées dépendantes.

Lucien Détroit



## “Séparatisme” : une loi pour conforter les préjugés

**Lorsque Macron avait annoncé son projet de loi aux Mureaux, le 2 octobre, il avait déclaré vouloir légiférer sur le séparatisme, désignant même explicitement un prétendu séparatisme musulman. Il a été ensuite question d'une loi sur la laïcité, pour finalement aboutir aujourd'hui à un texte « confortant les principes républicains ».**

Le gouvernement a retiré ainsi ce qui montrait trop clairement que c'était les musulmans, ou ceux prétendus tels, qui étaient visés par le nouvel arsenal législatif. Mais celui-ci n'a fait que se durcir au fil des semaines.

Le gouvernement profite de l'émotion engendrée par la publication de vidéos haineuses à l'encontre de l'enseignant Samuel Paty suivies par son assassinat. Il prétend ainsi renforcer les sanctions pour la diffusion sur les réseaux sociaux d'informations permettant d'identifier et de mettre en danger une personne, pour prévoir des

sanctions spécifiques lorsque les victimes en sont des agents de l'État ou des élus. Les enseignants seront-ils mieux protégés? Rien n'est moins sûr. Par contre, bien des contestataires seront incités à y réfléchir à deux fois avant de publier une vidéo sur des policiers violents ou des élus corrompus.

Le projet de loi prévoit aussi de surveiller de près le financement des associations culturelles. Une disposition dite anti-putsch est même prévue pour empêcher toute prise de contrôle d'une mosquée par des extrémistes, ou jugés tels.

En outre, pour mettre fin aux écoles islamistes clandestines, la scolarisation sera rendue obligatoire dès l'âge de 3 ans et le gouvernement veut attribuer un identifiant à chaque enfant, de manière à pouvoir vérifier s'il est bien inscrit à l'école, Darmanin assure vouloir ainsi « sauver ces enfants des griffes des islamistes. » C'est mensonger car, en réalité, seuls 50 000 enfants recevraient un enseignement hors des écoles, dont la majorité le feraient pour cause de maladie.

Macron et ses ministres jurent que ces mesures ne visent pas tous les musulmans, mais uniquement les islamistes radicaux. Ceux-ci existent, bien sûr, et des militants de l'islam politique cherchent aujourd'hui à étendre leur influence dans bien des quartiers populaires. Mais de telles mesures

ne dissuaderont évidemment pas un jeune fanatisé de commettre des crimes au nom de sa religion. Par contre, dès aujourd'hui, la campagne du gouvernement et la loi qui en est issue contribuent à diviser un peu plus les classes populaires, entre les musulmans, suspectés d'être des suppôts du terrorisme, et les autres.

Pour les travailleurs, cette division constitue un danger mortel en risquant d'affaiblir leur capacité de lutte et de renforcer leurs pires ennemis : d'un côté, l'extrême droite fascisante

dont les idées se trouvent ainsi confortées par le pouvoir et, de l'autre, les militants islamistes intégristes qui veulent apparaître comme les défenseurs de leur supposée communauté face à un pouvoir qui la stigmatise.

Plus que jamais, il est indispensable d'opposer à ces idées de division les idées de la lutte de classe et la nécessité pour tous les exploités, quelle que soit leur religion ou leur origine, de s'unir dans un même combat pour changer la société.

Jacques Le Gall

## Restos du cœur : face à la vague de la pauvreté

**Mardi 24 novembre, les Restos du cœur ont lancé leur 36<sup>e</sup> campagne, alors que la crise économique, aggravée par la situation sanitaire, fait des ravages.**

L'année dernière, l'association avait accueilli 875 000 personnes et distribué 136,5 millions de repas. Elle s'attend cette année à dépasser la barre symbolique du million de personnes secourues. Les inscriptions ont augmenté de 45 % en Seine-Saint-Denis. De plus en plus de jeunes viennent demander du secours. Un bénéficiaire sur deux a désormais moins de 25 ans.

Les bénévoles de l'association se battent pour essayer de faire face, accélérant les cadences de

distribution, multipliant les appels à l'aide. Mais la disparition des petits boulots, la suppression des contrats précaires, la généralisation du chômage au sein des familles ont plongé en quelques mois plus d'un million de personnes supplémentaires dans la pauvreté.

Tous les trésors de dévouement ne suffiront pas à contrecarrer l'entreprise de destruction massive du niveau de vie des classes populaires qu'engendre le capitalisme en crise. La minorité de grands

possédants est prête à laisser sombrer une fraction croissante de la population dans la misère plutôt que de voir écorner sa fortune.

Assurer le minimum de bien-être à tous, répondre aux besoins en répartissant le travail entre tous les bras disponibles, n'a pourtant rien d'une utopie. Il est possible de garantir l'accès à une vie digne à tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, un travail dont dépend le bon fonctionnement de toute la société, mais cela implique la prise de contrôle des moyens de production et des richesses par le monde du travail.

Gilles Boti



## Évacuation des migrants : la violence permanente

**Dans la nuit du 23 novembre, près de 500 migrants ont été violemment expulsés par la police de la place de la République à Paris.**

Une semaine plus tôt, ils se trouvaient au camp de Saint-Denis. Son évacuation programmée avait laissé sur le carreau 500 à 1000 occupants, sur un total de 2800, alors que tous auraient dû théoriquement être relogés. Après plusieurs jours d'errance dans Paris, avec l'aide de militants d'associations d'aide aux exilés, dont Utopia 56, ils ont installé des tentes, symboliquement à la République, pour réclamer un hébergement d'urgence.

La réponse policière a été violente et expéditive, les migrants ont été tirés de force hors des tentes, matraqués, ainsi que les militants qui les entouraient, pourchassés dans les rues, à coups de gaz lacrymogènes et de grenades de désencerclement. C'est ainsi qu'ils ont été refoulés jusqu'à la limite de Paris en Seine-Saint-Denis. Pour faire bonne mesure, un policier en particulier a frappé à trois reprises un journaliste d'un média en ligne.

Plusieurs vidéos en font

foi et le ministre de l'Intérieur lui-même, Gérard Darmanin, qui n'avait pas encore réussi à les interdire, s'est senti obligé de réclamer des comptes au préfet de police, le tristement célèbre Didier Lallement, et de demander une enquête de l'IGPN, la police des polices : il dit qu'il en rendra publiques les conclusions.

Cette suspicion envers les policiers, visiblement un peu trop enthousiasmés par la politique de leur ministre, vaut maintenant à Darmanin d'être attaqué par Éric Ciotti et Marine Le Pen. Ironie du sort pour ce politicien qui chasse sur les terres de la droite extrême, on y trouve toujours plus extrême que soi.

Quant à l'excuse selon laquelle l'évacuation des camps de migrants répondrait à la nécessité de leur trouver des hébergements décentes, le matraquage du 23 novembre montre ce qu'elle vaut.

Sylvie Maréchal



ARNAUD LE VU-MIP/APM



# Loi de programmation de la recherche : **austérité et provocation**

**Avec la loi de programmation de la recherche, votée le 20 novembre, le gouvernement a une nouvelle fois ignoré les revendications d'une grande partie des enseignants, chercheurs et étudiants qui n'y voient qu'un trompe-l'œil enrobé de provocations.**

Tout d'abord, le budget « inédit » vanté par la ministre Frédérique Vidal, en charge de l'Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, est totalement insuffisant. Au cours des dix prochaines années, il est censé augmenter jusqu'à atteindre 20 milliards d'euros en 2030, soit seulement cinq milliards de plus qu'actuellement.

En réalité, l'inflation aura si bien grignoté cette augmentation budgétaire qu'elle sera à ce moment réduite à 1 milliard. Le compte est loin d'être bon. Le syndicat Snesup estime que, sur dix ans, 65 000 postes titulaires devraient être créés pour assurer l'enseignement et la recherche dans des conditions correctes, dont 8 500 pour l'année 2021.

La précarité de l'emploi dans le domaine de la recherche ne sera nullement résorbée. Au contraire, pour lutter prétendument contre les nombreux CDD d'une durée de quelques mois, il est prévu de créer des « CDI de mission scientifique » qui se termineront, comme leurs homologues dans l'industrie, en même temps que la mission. Des « chaires de professeur junior » sont également programmées, gadgets aux contours flous censés permettre une titularisation plus rapide que le système actuel.

Un amendement de dernière minute a prévu de déconnecter partiellement le recrutement des professeurs d'université de l'instance nationale qui en était jusqu'à présent responsable, pour confier celui-ci



Le 17 novembre place de la Sorbonne.

directement aux universités concernées, au mépris d'une égalité de traitement à l'échelle du pays. On peut noter que, lors d'une précédente tentative de réforme de ce type, en 2013, la ministre, alors présidente d'université, y était franchement opposée.

La commission qui examinait le projet de loi avant son passage au Sénat a éliminé de la rédaction une formule provocante, qui souhaitait encadrer les libertés académiques dont disposent les professeurs en les passant au filtre des

« valeurs de la république » chères à Macron et Blanquer. Mais c'était pour introduire un autre amendement scandaleux.

Celui-ci crée un délit d'entrave et prévoit de « punir d'un an d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur sans y être habilité ou y avoir été autorisé, dans le but d'entraver la tenue d'un débat organisé dans les locaux de celui-ci ».

Loin d'être liberticide,

se récrie la ministre devant les manifestations d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, cet amendement aurait au contraire eu pour but de protéger le débat... en chassant les voix discordantes, en quelque sorte. C'est une curieuse conception de la liberté de parole, et surtout une porte ouverte aux forces de police dans l'enceinte de l'université.

Une nouvelle fois, le 24 novembre à Paris, un rassemblement a rappelé ce que vaut cette loi : « Vidal, remballe ! »

**Viviane Lafont**

## Report du Black Friday : **poudre aux yeux gouvernementale**

**Amazon et la plupart des enseignes de la grande distribution comme Leclerc, Auchan, Carrefour, ont accepté de reporter du 27 novembre au 4 décembre le Black Friday, cette grande journée de promotion commerciale importée des États-Unis.**

En 2019, le Black Friday avait généré 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 5 milliards dans les commerces physiques, selon le ministère de l'Économie. Ce sont d'abord les grandes enseignes et les principaux groupes de vente en ligne

qui peuvent en profiter, du fait de leur capacité financière à proposer de fortes baisses de prix et à le faire savoir.

Cette année, le Black Friday tombant à l'origine le 27 novembre, ils auraient raflé la mise à eux seuls,

les commerces dits non-essentiels devant alors rester fermés. Les représentants des petits commerçants ont fait entendre leur protestation face à ce qu'ils considéraient assez légitimement comme une injustice, demandant le report de cette journée et leur ouverture au début du mois de décembre.

Le gouvernement a donc obtenu des dirigeants de la grande distribution un report d'une semaine. Pour eux, cela n'est pas un grand

sacrifice, la plupart avaient déjà commencé des campagnes de promotion, qui se sont poursuivies, report ou pas. Cette opération de communication vise à montrer aux petits commerçants que le gouvernement et en particulier son ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, sont à leur écoute.

Quelques concessions et promesses ne suffiront certainement pas à rassurer ceux qui sont de plus en plus sur le fil du rasoir et

craignent d'avoir à mettre la clef sous la porte, à plus ou moins long terme. Bien des petits commerces sont d'abord victimes de la guerre économique menée par les capitalistes de la grande distribution. Pour s'en protéger, ils ne peuvent guère compter sur un gouvernement qui, quel que soit le domaine, privilégie d'abord et avant tout les intérêts des grands groupes capitalistes.

**Charles Legoda**

## Droit d'asile : **les réfugiés afghans menacés**

**La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) vient de décider de faciliter l'expulsion de réfugiés afghans dans leur pays, sous prétexte que « la violence aveugle (...) n'y est pas telle qu'il existe des motifs sérieux et avérés de croire que chaque civil qui y retourne court (...) un risque réel ».**

C'est non seulement odieux mais c'est en plus complètement faux, puisque l'Afghanistan continue de s'enfoncer dans le chaos. D'après l'ONG Amnesty internationale, plus de 1280 civils y ont été tués rien que

sur les six premiers mois de l'année. Les attentats se multiplient dans les villes, la guérilla entre les différentes milices armées fait de plus en plus de morts et les talibans, qui sont aux portes de Kaboul sont sur le point

de prendre le contrôle du pays. Sans oublier que la population subit aussi la violence des forces de répression gouvernementales et les exactions criminelles des armées d'occupation étrangères, comme le montre le scandale actuel des troupes d'élite australiennes accusées d'avoir assassiné des dizaines de prisonniers afghans.

Cette décision du CNDA n'a donc rien à voir avec une quelconque

amélioration de la situation en Afghanistan, mais bien plus avec la campagne antimigrants propagée en France, non seulement par la droite et l'extrême droite, mais aussi par le gouvernement.

Les expulsions vers l'Afghanistan, qui restaient jusque-là limitées en raison des risques évidents d'y retourner, vont donc augmenter et les associations de défense des réfugiés craignent que ces mesures iniques soient

prochainement étendues à d'autres pays comme la Syrie, le Yémen, la Somalie ou la Libye.

Ceux qui, au gouvernement ou dans l'opposition, se livrent à une surenchère démagogique xénophobe cherchent à gagner des voix en allant sur le terrain de l'extrême droite. Ils le font avec la peau de tous ceux qui risqueront leur vie au retour dans leur pays.

**Arnaud Louvet**



## Télétravail : rien à attendre des négociations

KERKEZZ



**Impulsées par le gouvernement qui voudrait bien que les employeurs augmentent de leur plein gré la part de télétravail pour réduire la diffusion du virus, des négociations se sont poursuivies entre les représentants patronaux et les syndicats de salariés pour encadrer le télétravail.**

Après une énième séance mardi 24 novembre, le patronat a promis d'envoyer dans la soirée un texte définitif aux syndicats. Il n'y avait rien à en attendre.

Castex et Macron peuvent bien répéter que « le télétravail s'appliquera à 100% jusqu'à la fin de l'année », la ministre du Travail Elisabeth Borne peut bien faire les gros yeux et répéter « le télétravail est la règle, pas une option », les patrons entendent faire ce qu'ils

veulent. Et ils n'acceptent ni un recours massif au télétravail malgré la pandémie et le confinement imposé à toute la population, ni un accord qui leur imposerait des règles valables pour tous les salariés en matière d'accidents du travail, de contrôle à distance du télétravailleur, de remboursement des frais supplémentaires entraînés par le travail à la maison.

Des dizaines de milliers de salariés, respectant les

consignes gouvernementales et craignant de s'entasser dans les transports en commun, ont demandé à leurs chefs de passer en télétravail. Beaucoup se sont vu opposer une fin de non-recevoir. Quant à ceux qui ont basculé en télétravail, qu'ils aient été volontaires ou pas, ils doivent souvent remplir des statistiques fastidieuses pour justifier de leur activité, quand ils ne sont pas contrôlés par des logiciels espions ou d'autres formes de surveillance à distance.

Les syndicats réclamaient donc des garanties collectives pour protéger les salariés, avec la signature d'un accord national interprofessionnel (ANI) contraignant, qui se serait superposé aux multiples accords, souvent oraux, entre un salarié et sa hiérarchie. Ils voulaient que les postes éligibles au télétravail ne soient pas à la discrétion des patrons, mais définis par cet accord. Les patrons n'en ont cure, qui savent bien que le gouvernement ne leur imposera aucune mesure contraignante. En l'absence d'un rapport de force, les discussions ne pouvaient que tourner en rond.

Ce qui ne peut pas venir d'un texte négocié dans les salons feutrés, les travailleurs, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel, pourront l'imposer en s'organisant et se défendant collectivement.

**Xavier Lachau**

## Cnews - Decathlon : la médaille du triple sot

**Après l'annonce par Decathlon du retrait de ses publicités sur Cnews, suite à des propos d'Éric Zemmour, une sainte alliance de la droite et de l'extrême droite a lancé un appel au boycott de l'enseigne de sport.**

Animateur promu vedette de Cnews, Zemmour multiplie les ignominies et provocations racistes. Il est d'ailleurs payé pour cela. En septembre dernier, il déclarait à propos de jeunes migrants, mineurs isolés : « Ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont. Tous, tous, tous ! » Le parquet a annoncé des poursuites pour injures racistes ou provocations à la haine raciale. Mais pour la chaîne, propriété du groupe Bolloré, cela pèse moins que l'audimat que rapportent ses émissions

sur une chaîne télévisée qui fait feu de tout bois.

Du côté de Decathlon, propriété de la famille Mulliez, la fibre humaniste ou antiraciste a bien moins joué que la crainte de perdre des clients issus de l'immigration, en apparaissant par ses publicités comme un bailleur de fonds d'une chaîne qui les injurie quotidiennement. Elle s'est d'ailleurs contentée d'annoncer sa décision, sans explication, en réponse à un tweet.

Cela a suffi pour que des politiciens de droite et

d'extrême droite, en quête aussi d'audience cette fois électorale, se promeuvent chevaliers de cette nouvelle croisade. Nadine Morano, l'ancienne ministre sarkozienne, et Robert Ménard, maire d'extrême droite de Béziers, tous deux familiers des plateaux de Cnews, ont hurlé contre la tentative de censure dont serait coupable Decathlon.

Cnews promue symbole de la liberté d'expression et victime de la censure du capital ? Voilà qui doit faire rire le milliardaire Bolloré, propriétaire de la chaîne, comme de C8 et Canal+ dont il a licencié les journalistes gênants, ceux des Guignols entre autres, et censuré certains documentaires.

**Christian Bernac**

## APL : économies aux dépens des classes populaires

À partir du vendredi 27 novembre, 6,6 millions de foyers qui bénéficient actuellement des aides personnalisées au logement vont recevoir un courrier d'information sur le nouveau calcul des APL qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. 60% d'entre eux vont voir le montant de leur aide modifié.

La moitié des ménages locataires bénéficient de cette aide pour payer leur loyer. Pour eux, c'est une aide vitale. Mais pour le gouvernement, c'est un budget à réduire.

Dorénavant le montant des APL sera calculé sur les revenus des douze derniers mois, avec une réévaluation tous les trimestres, et non plus sur les revenus perçus il y a deux ans. Cette modification devait initialement permettre au gouvernement de faire 1,2 milliard d'économies. Cette estimation reposait sur le constat que les revenus de l'année en cours sont en moyenne plus élevés que ceux d'il y a deux ans, et qu'ainsi le montant de l'APL perçu par une partie des

bénéficiaires aurait baissé. Alors que la réforme devait initialement entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales) avait demandé plus de temps pour se préparer à sa mise en œuvre. Puis elle avait été repoussée à nouveau à cause du Covid, le gouvernement n'ayant pas osé faire passer dans ce contexte une réforme aussi impopulaire.

Aujourd'hui, il explique qu'avec ce nouveau calcul ceux qui ont vu leur revenu diminuer cette année à cause du chômage partiel et des licenciements seront gagnants. Mais il y aura aussi beaucoup de perdants, puisque le gouvernement espère réaliser entre 500 et 700 millions d'euros d'économies sur le dos des allocataires.

À défaut d'avoir des emplois et des salaires corrects, nombre de foyers comptent sur les APL pour pouvoir payer leur loyer. Avec cette politique, le gouvernement en pousse encore quelques-uns dans la pauvreté.

**Léa Portier**



PAULINE VALLEE

## Pollution : le glaive sans lame de Pompili

« Le glaive de la justice va s'abattre enfin sur les bandits de l'environnement », a claironné Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique. Avec son collègue de la Justice, elle souhaiterait que soit créé un délit d'écocide frappant ceux qui détériorent l'environnement. Elle envisage que les pollueurs agissant intentionnellement puissent écoper d'une peine pouvant aller jusqu'à 4,5 millions d'amende et dix ans de prison.

En exemple de sa détermination à protéger l'environnement, Pompili

menace de condamner celui qui jette intentionnellement ses déchets dans la nature (ce qui n'est certes pas propre) à dix fois l'économie qu'il aurait réalisée en ne les déposant pas dans une déchetterie. Pourtant, à la mi-octobre, c'est bien elle qui avait « assumé pleinement » la réintroduction de l'emploi des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles par les betteraviers.

Apparemment, le glaive de la justice frappe au ras des pâquerettes en épargnant les gros industriels responsables de la pollution

**M. L.**



## Burkina Faso : élections entre compères

**Les élections présidentielles et législatives du Burkina Faso se sont déroulées dimanche 22 novembre sous la menace des groupes djihadistes qui contrôlent une grande partie du pays.**

L'actuel président, Roch Marc Christian Kaboré, est arrivé au pouvoir en décembre 2015. Un an auparavant, le dictateur Blaise Compaoré avait été renversé par un soulèvement populaire massif. Le Burkina Faso, la Haute-Volta lorsqu'il était une colonie française, est un des pays les plus pauvres d'Afrique de l'Ouest, mais aussi l'un de ceux où les travailleurs ont une longue tradition de lutte. Le souvenir de Thomas Sankara, le jeune officier nationaliste radical qui dirigea le pays de 1983 à 1987, y est resté vivant. Aujourd'hui encore Sankara est le symbole d'un régime intègre, où le maigre budget servait à financer les campagnes de vaccination et la construction d'écoles, et dont le rayonnement moral était à même de susciter des émules au-delà des frontières.

### Le régime de Compaoré...

Sankara fut assassiné à l'instigation de la France et de ses alliés africains par les hommes de Blaise Compaoré. Celui-ci allait régner sur le pays pendant vingt-sept ans, jusqu'à ce qu'en octobre 2014 les travailleurs et la jeunesse, poussés à bout par la corruption du régime, la terreur qu'il faisait régner et la cherté de la vie, descendent dans la rue et bravent les tirs de la police, en scandant « Blaise dégage ». Les chefs de l'armée prirent alors l'affaire en main et convainquirent

Compaoré de s'éclipser pendant qu'il en était encore temps.

La France, après avoir exfiltré Compaoré et l'avoir mis à l'abri en Côte d'Ivoire, put alors chapeauter le processus de transition qu'elle a l'habitude d'activer en de telles circonstances, avec l'aide de ses alliés africains. Les chefs militaires furent convaincus de se faire discrets et de laisser le devant de la scène à des politiciens civils plus aptes à donner le change à la population, et au bout d'un an Roch Marc Christian Kaboré fut élu. Ancien président de l'Assemblée nationale sous Compaoré, ancien chef du parti du dictateur, avec qui il avait pris ses distances en 2012, il présentait toutes les garanties que rien n'allait changer.

Pendant ses cinq années de présidence, les mœurs en matière de corruption à la tête de l'État burkinabé sont restées les mêmes que sous Compaoré. Les affaires de détournement de fonds défrayent régulièrement la chronique. L'attribution de marchés pour la construction d'infrastructures, ponts, routes, gares, donnent lieu à des pots-de-vin et les ouvrages ainsi bâtis sont souvent détruits par les éléments. Ainsi le stade régional de Tenkodogo construit en décembre 2019, a été emporté par la pluie dès mai 2020. Les burkinabés surnomment ironiquement la pluie « *contrôleur général des bâtiments publics* ».



Manifestation contre Compaore en 2014.

### ... et son prolongement sous Kaboré

La persistance sous Kaboré des vieilles pratiques est d'autant moins étonnante qu'il s'est entouré de transfuges de l'ère Compaoré, comme lui écartés par le dictateur vers 2012. C'est aussi le cas de son principal opposant dans ces élections présidentielles, Zéphirin Diabré, ministre de l'Économie de Compaoré en 1994. Quant à un autre candidat, Eddie Komboïgo, il est tout simplement le représentant du parti de Compaoré. Ces deux opposants réclament le retour de Compaoré au pays, et Kaboré lui-même n'y ferme pas la porte.

C'est dans cet État failli que les djihadistes ont fait irruption à partir de janvier 2016, date où des attentats revendiqués par al-Qaida ont fait 30 morts à

Ouagadougou. Depuis, la situation n'a cessé de se dégrader. Dans le nord et l'est du pays, où les élections n'ont pas pu vraiment se tenir, les attaques de villages par les groupes djihadistes n'ont cessé de se multiplier. Un million de personnes ont dû fuir leur foyer, soit un burkinabé sur vingt. Aux tueries djihadistes s'ajoutent celles des « *volontaires pour la défense de la patrie* », des milices villageoises qui servent de supplétifs à la faible armée burkinabée, mais qui échappent en fait à tout contrôle et s'abattent sans pitié sur les villages peuls, souçonnés d'abriter les djihadistes.

L'armée française de la force Barkhane, présente au Burkina Faso, est tout aussi impuissante à protéger la population qu'au Mali. En vertu de quoi les principaux opposants, Eddie Komboïgo et Zéphirin Diabré, ont

prôné pendant la campagne le dialogue avec les chefs djihadistes. C'était la politique de Blaise Compaoré qui avait ainsi écarté pendant son règne leur menace de raids sur le Burkina en échange de bons services. Ainsi, il servait au besoin d'intermédiaire à la France dans des tractations délicates.

Depuis, le terrorisme djihadiste s'est étendu à tout le Sahel. La population burkinabée vit dans l'insécurité et la pauvreté, et ce n'est pas des élections comme celles du 22 novembre qui vont les conjurer. La seule issue pour les travailleurs et la jeunesse serait de retrouver la force qu'ils ont montrée à maintes reprises, et en particulier en 2014, avec la volonté de ne pas se laisser voler leur mouvement par des hommes politiques au service de l'impérialisme français.

Daniel Mescla

## UE – Sénégal : pêche durable et vol qualifié

**Le Parlement européen a adopté le 11 novembre un « accord de partenariat pour une pêche durable » avec le Sénégal. Les attendus en sont idylliques, d'une belle couleur verte, humaniste, équitable, ce qui a entraîné un vote quasi unanime.**

L'Union européenne s'engage à subventionner, à hauteur de deux millions d'euros chaque année, les méthodes de contrôle des pêches, de lutte contre la pêche illégale et d'appui à la pêche locale sur les côtes sénégalaises. En échange, le Sénégal autorise 28 thoniers-congélateurs et 15 autres navires européens à prélever chaque année 10 000 tonnes de thon dans ses eaux. Deux chalutiers sont également autorisés à venir y pêcher annuellement 2 000 tonnes de merlu.

Les deux millions d'euros versés par l'UE, alors que la seule capture du thon représente au moins une valeur

de douze millions d'euros, serviront en fait à protéger les intérêts des pêcheurs européens, en leur garantissant le monopole de la pêche hauturière dans la zone. Les pêcheurs locaux ne verront évidemment pas la couleur des subventions, qui seront versées à l'État. Ils continueront en revanche à voir passer les bateaux-usines qui vident leurs eaux et les mettent au chômage. L'argument partagé par les autorités européennes et sénégalaises affirmant que pêcheurs artisanaux et industriels ne visent pas les mêmes espèces est fallacieux : l'activité des bateaux usines détruit tout.

Les pêcheurs européens le savent bien, qui refusent que de tels bâtiments travaillent dans leurs eaux.

La clause du traité qui stipule que 25 % des équipages des bateaux européens doivent être constitués de travailleurs locaux ne dit rien sur leurs salaires et, de toute façon, leurs emplois ne compensent pas ceux perdus par les pêcheurs artisanaux. Sur cette côte du Sénégal, les pirogues qui ne peuvent plus partir en pêche sont utilisées autrement. Elles emportent aux Canaries, îles espagnoles distantes de 1 400 km, les pêcheurs sans travail qui veulent tenter l'aventure de l'immigration vers l'Europe. Des milliers l'ont tentée, des centaines en sont morts, dont on retrouve les corps poussés à terre par les courants.

Paul Galois



Sur la côte du Sénégal.



# Brésil : un crime raciste de trop

L'indignation a éclaté après l'assassinat d'un Noir par deux vigiles blancs sur le parking d'un supermarché Carrefour de Porto Alegre, tout au sud du Brésil.

Jeudi soir 19 novembre, Beto Silveira de Freitas, 40 ans, faisait des courses avec sa famille. Pour une raison mal éclaircie, pendant que sa femme payait à la caisse, les deux vigiles l'ont entraîné sur le parking et l'ont battu à mort. La police dit qu'il est mort d'asphyxie.

Le lendemain, c'était dans tout le pays le Jour de la conscience noire, ou Jour de Zumbi, le plus connu des chefs de quilombos, ces communautés d'esclaves fugitifs sans cesse renaissantes dans le Brésil colonial et esclavagiste. Zumbi a été tué en 1695, quand le quilombo de Palmares, entre Recife et Bahia, fut vaincu par une armée de 9000 hommes. Plus de trois siècles après, il est resté le héros des Noirs et des antiesclavagistes, dans un pays où quatre siècles d'esclavage ont laissé bien des tares.

L'assassinat de Beto Silveira de Freitas rappelle l'assassinat de George Floyd aux États-Unis et il s'est trouvé

naturellement au centre des manifestations affirmant encore une fois que « les vies des Noirs comptent ». À Sao Paulo, le magasin Carrefour du quartier bourgeois Jardim Paulista a été saccagé.

Il y a peu de Noirs à Porto Alegre et dans l'État du Rio Grande do Sul dont il est la capitale, mais ils ressentent d'autant plus la pression du racisme ambiant. Les Noirs et métis constituent presque la moitié de la population brésilienne mais, d'après l'ONU, ils fournissent les trois quarts des victimes d'assassinats. Les jeunes Noirs sont particulièrement touchés, au point qu'on a pu parler d'un génocide de la jeunesse noire.

C'est que les Noirs sont les plus pauvres. Face à eux, la police tire souvent à vue car pour elle un Noir est un voleur ou un bandit. Un des deux vigiles de Porto Alegre était un policier qui arrondissait ses fins de mois en faisant du gardiennage.

La direction de Carrefour

a aussitôt réagi : son PDG, Bompard, s'est défendu d'être raciste, a licencié les responsables du magasin de Porto Alegre, et mis fin au contrat de la société de gardiennage. Carrefour a plus de 700 magasins au Brésil, 90 000 salariés. Sa situation de multinationale d'un pays impérialiste suscite la méfiance des Brésiliens pauvres, conscients d'appartenir au tiers-monde.

Le gouvernement brésilien n'a pas de ces scrupules. Bolsonaro a vaguement affirmé qu'il ne connaissait pas de différence de couleur entre les gens, pour attaquer aussitôt ceux qui sèment la discorde en dénonçant un racisme « qui ne fait pas partie de notre histoire ». Le général Mourao, vice-président, a répété qu'il n'existe pas au Brésil de problème de racisme, mais que « c'est une chose qu'on veut importer ». Pour eux, le problème n'est pas le racisme, mais les antiracistes!

En attendant le racisme, ces dirigeants politiques aimeraient diviser les milieux

populaires et affaiblir leur résistance, au moment où ils envisagent de supprimer l'aide d'urgence contre l'épidémie que touchent 67 millions de Brésiliens et d'économiser des dizaines de milliards de dollars sur les salaires des fonctionnaires et sur les services publics en général.

La classe ouvrière brésilienne mêle si étroitement

Indiens, Noirs, Blancs et Asiatiques que personne n'a jamais réussi à y introduire le racisme, bien présent en revanche dans les institutions et les couches dirigeantes. C'est heureux et c'est un atout dans la lutte contre les crimes racistes et contre la politique antiouvrière de Bolsonaro.

Vincent Gelas



Des membres du mouvement noir. Sur le T-shirt : « Je n'ai pas choisi d'être noir, c'est seulement le hasard. »

# Céréales : spéculation et risque de famines

Dans le contexte de la crise actuelle, la pénurie de denrées alimentaires et les risques de famines menacent déjà les pays pauvres.

En Algérie, au Maroc et en Égypte, la crainte de pénurie a entraîné une ruée sur les céréales. Les organisations des Nations unies se sont alarmées de la situation et ont essayé d'obtenir des pays producteurs qu'ils ne limitent pas trop leurs exportations pour éviter les pénuries. Mais les spéculateurs ont au contraire vu là l'opportunité de faire d'énormes bénéfices.

Le principe est vieux comme le commerce du blé. Dans les périodes de disette,

les propriétaires de silos ou de greniers à blé ont toujours cherché à cacher leurs grains, en attendant que la pénurie soit générale, pour ensuite les revendre à prix d'or. C'est ce qui se passe aujourd'hui.

La Russie, premier producteur mondial de blé, dont les stocks sont très importants cette année, se prépare à annoncer la limitation de ses exportations à partir de janvier pour une durée de six mois. Le prétexte est que le pays a besoin de garantir sa sécurité alimentaire.

Mais les spéculateurs veulent surtout contribuer à une pénurie mondiale pour faire monter les prix.

Au printemps dernier déjà, alors que de nombreux pays pauvres commençaient à constituer des stocks, la Russie avait accepté d'exporter sept millions de tonnes de blé jusqu'à la fin du mois de juin. Mais fin avril, elle a annoncé qu'elle avait déjà tout vendu. La presse a révélé que des spéculateurs russes s'étaient fait passer pour des acheteurs étrangers et en avaient acheté en deux jours trois millions de tonnes. En provoquant brutalement la fin de

l'exportation du blé russe, ils ont créé artificiellement une pénurie à l'échelle internationale qui en a fait grimper en flèche le prix.

Il n'y a là qu'un exemple parmi bien d'autres. Depuis le mois d'avril, les prix de tous les produits agricoles ont augmenté en moyenne de 30 %. Désormais, la moindre annonce de mauvais temps pour l'agriculture – du temps sec en Europe ou des pluies diluviennes en Asie – fait encore monter les cours. Les denrées alimentaires sont un produit phare de la spéculation financière mondiale. Et on n'imagine pas les détenteurs de fonds

se priver d'une spéculation pouvant apporter des bénéfices énormes et rapides même si cela signifie laisser mourir de faim des millions d'êtres humains.

Face à un tel phénomène, sous la pression des sans-culottes parisiens en armes, les Jacobins de 1793 avaient mis en place une loi du Maximum qui bloquait les prix des grains, en utilisant la force pour la faire respecter.

Aujourd'hui, pour imposer un tel contrôle à l'échelle internationale, il ne faudrait rien de moins que le pouvoir des travailleurs, à la même échelle.

Pierre Royan

Sur notre site internet : [www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)



- L'agenda des rencontres avec nos camarades dans toutes les régions
- Qui sommes nous ? nos idées et positions politiques
- Des idées pour comprendre le monde
- Toutes nos publications, nos brochures
- Les interventions de nos porte-parole
- Le site de l'Union Communiste Internationaliste (UCI), l'accès aux sites de nos camarades étrangers
- La section multilingue en anglais, espagnol, italien, allemand, turc, russe, grec, arabe et chinois



Production de blé en Russie.



## G 20: habituel sommet d'hypocrisie

L'Arabie saoudite a présidé pour la première fois le sommet G20 qui regroupe les vingt pays les plus puissants de la planète, représentant 90 % du PIB mondial et 80 % du commerce international. Le royaume saoudien est le seul pays arabe membre de cette organisation.

Des ONG ont dénoncé à cette occasion la dictature que ce pays impose à sa population et aux femmes en particulier, où des féministes sont toujours emprisonnées et où des opposants sont assassinés.

Son dirigeant, Mohamed Ben Salman, MBS, aurait été déçu que la réunion se tienne en visioconférence, Covid oblige, lui qui voulait saisir cette occasion pour redorer son blason, disent les médias. En réalité, le dictateur saoudien compte surtout attirer des investissements, le pétrole ne rapportant plus autant, du fait du ralentissement de l'économie mondiale. C'est donc plutôt d'une opération commerciale qu'il est question.

L'objectif serait, entre autres, d'augmenter la participation du secteur privé au PIB de 30 % à 60 % en 2030. D'après Mediapart, MBS envisagerait 427 milliards de dollars d'investissements dans les secteurs de l'industrie et des services. La modernisation des infrastructures est également en projet, avec l'inauguration de cinq aéroports pour arriver au total à 29, avec une capacité de 90 millions

de passagers par an. À cela s'ajoute l'aménagement de dix ports maritimes, projet important quand on sait que 13 % du commerce mondial passe par la mer Rouge.

Voilà de quoi intéresser plusieurs grandes entreprises, notamment françaises, comme Total, Veolia, AccorHotels et bien d'autres. EDF aurait remporté un appel d'offres pour construire son plus grand parc éolien en Arabie saoudite. Total s'est associé au saoudien Aramco pour reprendre le deuxième réseau de stations-service du pays, avec un budget d'un milliard de dollars sur six ans.

Le royaume saoudien n'est pas seulement un bon client pour les industriels, ceux de l'armement en particulier : c'est une pièce maîtresse de l'ordre imposé par les grandes puissances au Moyen-Orient. Aussi les prisonniers torturés ou les exécutions d'opposants pèsent-ils bien peu dans la balance. Cela suffit à mesurer ce que valent les discours sur la liberté prononcés par les dirigeants occidentaux, Macron en tête.

**Aline Rétesse**



Manifestation palestinienne le 18 novembre contre la visite de Pompeo dans une colonie israélienne.

## États-Unis : la dernière tournée de Pompeo

**Dimanche 22 novembre, Mike Pompeo, secrétaire d'État de Donald Trump pour quelques semaines encore, a conclu en fanfare sa tournée d'adieux au Moyen-Orient. Il est parvenu à organiser entre le prince héritier d'Arabie saoudite et le Premier ministre israélien Netanyahu une rencontre secrète, dont la presse internationale a aussitôt rendu compte.**

Cette mise en scène diplomatique prétendant aider à la bonne entente au Moyen-Orient ressemble d'abord à une opération de politique intérieure américaine. Si le soutien à Israël est une constante de la politique des États-Unis, et ne changera pas avec Biden, l'administration Trump s'est signalée par son appui à la fuite en avant nationaliste de la droite israélienne. Trump a reconnu Jérusalem comme capitale et a soutenu Netanyahu dans chacune de ses démonstrations provocatrices vis-à-vis des Palestiniens, allant jusqu'à proposer lui-même un plan d'annexion

de terres palestiniennes. En visitant une colonie israélienne en Cisjordanie occupée, pour la première fois et contre toutes les résolutions de l'ONU, Pompeo a donné un dernier gage aux expansionnistes israéliens et à leurs soutiens en Amérique.

La monarchie saoudienne est l'autre grand allié de l'impérialisme américain dans la région. La diplomatie américaine n'est pas gênée par la dictature, l'oppression des femmes, l'assassinat des opposants, pas même par l'appui saoudien à divers groupes terroristes. Israël et l'Arabie saoudite, amis, clients et fournisseurs des États-Unis,

alliés contre l'Iran et, surtout, complices dans la préservation de l'ordre impérialiste dans la région, sont en principe en froid diplomatique, à cause de la question palestinienne. Leur rapprochement est un fait depuis longtemps et la prétendue solidarité des États arabes avec les Palestiniens ne fait plus illusion. L'Égypte et la Jordanie il y a longtemps, les Émirats très récemment ont noué des liens diplomatiques avec Israël. L'entrevue entre Netanyahu et Mohammed Ben Salman peut être présentée par Trump comme un cadeau aux soutiens inconditionnels de la droite israélienne aux États-Unis, en particulier les évangéliques.

Avant de devoir transmettre en janvier prochain ses pouvoirs à son successeur Biden, Trump veut montrer qu'il a encore quelques autres tours dans son sac.

**Paul Galois**

## Évasion fiscale : les capitaux ne sont pas confinés

**Dans un rapport récent, l'ONG Tax Justice Network estime que 427 milliards de dollars sont soustraits aux impôts dans le monde grâce à l'évasion fiscale. 245 milliards proviendraient de multinationales et 182 milliards de riches particuliers.**

L'ONG ajoute que les multinationales déplacent l'équivalent de 1 380 milliards de dollars de leurs bénéfices dans des paradis fiscaux, tandis que les particuliers y placent au total plus de 10 000 milliards d'actifs financiers.

Ces chiffres sont en fait très certainement sous-estimés, car une grande partie de cette évasion fiscale, qu'elle soit légale ou pas, est protégée par le secret des affaires et il est donc impossible d'en mesurer

la véritable étendue. Si les États aimeraient bien récupérer une partie de l'impôt qui leur échappe, il n'est pas question pour eux de remettre en cause la liberté des capitalistes de courir le monde à la recherche du profit maximum et donc aussi... de l'impôt minimum.

D'ailleurs, d'après cette même ONG, les principaux paradis fiscaux sont situés au cœur des pays riches et sont donc soutenus, ou tout au moins autorisés, par



les États les plus puissants d'Europe et les États-Unis. Le premier bénéficiaire de

l'évasion fiscale est ainsi les Îles Caïman (16,5 %), en fait territoire d'outre-mer

du Royaume-Uni; puis on trouve le Royaume-Uni (10 %), les Pays-Bas (8,5 %), le Luxembourg (6,5 %) et les États-Unis (5,5 %).

Demander aux gouvernements de lutter contre l'évasion fiscale, c'est demander au loup de protéger la bergerie. Lorsque ces États prennent des mesures un peu contraignantes, les grandes entreprises et leurs propriétaires qui disposent d'une armada de juristes trouvent les moyens, légaux ou pas, de les contourner.

Si la société reste prisonnière du capitalisme, le droit des capitaux à l'évasion reste garanti.

**Arnaud Louvet**



## CHU Rennes : colère aux Urgences

**Le personnel des Urgences du CHU de Rennes a réalisé un clip pour montrer ce qu'il vit au quotidien : les couloirs pleins à craquer de brancards, les soins, la contention de malades agités, la violence. « On a essayé de montrer tous les personnels qui travaillent, pas que les soignants. »**

Une façon de rappeler que ceux qui travaillent à l'hôpital contribuent tous au service rendu à la population, quelle que soit leur tâche : soignants, administratifs et ouvriers. C'est une façon aussi de dénoncer le mépris du gouvernement envers le personnel de santé et l'hôpital public en général.

Pendant la première crise sanitaire, Rennes a plutôt été épargné. De nombreuses hospitalisations programmées ont été annulées en prévision d'un afflux de malades Covid. Cela a permis de dégager du personnel et les Urgences ont fonctionné dans de meilleures conditions, avec plus de moyens que d'habitude. Cela s'est aussi produit dans bien d'autres services de l'hôpital.

Pour cette seconde vague,

l'activité programmée n'a pas été réduite dans les mêmes proportions, et heureusement pour les patients en attente d'examen et de soins. Mais, du coup, les renforts et les lits libérés qui avaient permis de passer la première crise dans des conditions correctes ne sont plus disponibles. « On est revenu à l'anormal. » Comme le travail est lourd, la fatigue s'accumule.

S'y ajoute le stress lié aux tensions et aux violences régulières aux Urgences. Cette violence vient de malades sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, de patients relevant de la psychiatrie, certains en rupture de traitement, particulièrement en cette période de Covid. Mais il y a aussi ce que le personnel appelle la violence



KEVIN HOUGUET

institutionnelle, celle liée à l'énervement de patients qui restent des heures sur un brancard, ou de familles qui attendent bien trop longtemps dans l'inquiétude. Du coup, « il y en a qui viennent au travail la boule au ventre ! »

Pour y remédier, les

soignants demandent des moyens supplémentaires en personnel et en lits. Car si les Urgences sont régulièrement engorgées, c'est bien parce qu'il manque de places pour accueillir ceux qui sonnent à la porte de l'hôpital. Depuis des décennies, les

politiques d'économies ont réduit considérablement le nombre de lits des hôpitaux publics, et développé partout des déserts médicaux. Il faut y ajouter la scandaleuse insuffisance de places dans les établissements pour personnes âgées.

Correspondant LO

## Lits de réanimation : fermetures programmées

**On n'est même pas encore sorti de la seconde vague que le président du syndicat des médecins réanimateurs, le docteur Djillali Anane alerte déjà sur la situation dans les services de réanimation et dénonce les mensonges du gouvernement.**

À entendre Olivier Véran, l'hôpital public aurait été mieux préparé à cette seconde vague avec 5 800 lits de réanimation disponibles au lieu de 5 000, et la capacité d'en ouvrir d'autres. Véran parlant de 7 000 voire 12 000 lits de réanimation.

Les médecins réanimateurs sur le terrain savent quoi penser de ces chiffres fantaisistes. Leur enquête menée dans 114 services de réanimation du pays (1/3 des services du pays) montre que tous les lits de

réanimation supplémentaires annoncés par Véran sont en fait des « lits éphémères », c'est-à-dire des lits de surveillance continue ou de soins intensifs rebaptisés lits de réanimation grâce à un renfort de personnel et du matériel adéquat. Et surtout, ils avertissent que, comme à la fin de la première vague, le gouvernement va commencer à refermer ces lits pour revenir aux 5 000 lits qu'il estime suffisants.

Les solutions existent

pourtant. Les réanimateurs demandent la réouverture des 550 lits de réanimation qui, en janvier 2020, étaient inutilisés par manque de personnel. Ils réclament l'embauche de 3 000 à 3 500 infirmiers pour faire respecter la moyenne européenne de réanimation pour quatre malades, contre deux pour cinq aujourd'hui dans le pays, chiffre qui n'est même pas respecté dans 13 % des services de réanimation. Ainsi, à Garches, dans son service, le docteur Anane avait à certains moments une seule infirmière pour s'occuper de... trois patients. Sans commentaires.

Cédric Duval

## Salaire des enseignants : la mauvaise copie du ministre

Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé le 16 novembre ce qu'il prétend être une revalorisation salariale des enseignants, censée favoriser l'attractivité de la profession.

Seuls 31 % des enseignants seraient concernés, à partir de mai 2021, par des primes allant de 36 euros pour ceux qui travaillent depuis quinze ans à 100 euros pour ceux qui débutent. Et encore, les contractuels en début de carrière

n'auront droit qu'à la somme de 54 euros. Et pour ajouter à la mesquinerie, des catégories comme les documentalistes ne sont pas concernées. À cela s'ajoute une prime presque dérisoire de 150 euros annuels pour financer l'équipement informatique des enseignants.

On est vraiment très loin du compte avec cette fausse revalorisation. En revanche, c'est du vrai mépris !

Thomas Baumer

## Assurances : confinement ou pas, l'escroquerie est ouverte

**L'association de consommateurs UFC-Que Choisir appelle les propriétaires d'automobiles ou de motos à réclamer à leur société d'assurances la restitution d'un trop perçu et le gel de leur prime pour l'année qui vient.**

Ces sociétés ont en effet économisé 2,2 milliards d'euros en raison du peu de déplacements pendant le confinement, et donc de la baisse des accidents. C'est le montant estimé par UFC-Que Choisir dès avril 2020 qui s'est confirmé.

Pour refuser toute mesure en faveur de leurs

clients, la plupart des assureurs ont évoqué la perspective d'une augmentation des sinistres dès le déconfinement, en s'appuyant sur « la hausse très forte de l'usage des véhicules dès la levée du confinement » apparue... en Chine, et donc en supposant un rebond important des dépenses pour

les compagnies en France. L'argument est tombé à plat puisque, avant même le deuxième confinement, le nombre d'accidents de la route a chuté de 14 % sur l'année. Ils se sont aussi lamentés sur la baisse des marchés boursiers qui écornerait leurs portefeuilles. Tout était bon pour refuser de geler les primes d'assurances et pour éviter de rendre aux assurés ce qui leur était dû : environ 50 euros pour une auto et 29 euros pour une moto.

Les 600 000 consommateurs qui ont envoyé une lettre de réclamation se sont heurtés à un mur. Sept compagnies n'ont rien rétrocédé à leurs clients. Quatre ont concédé quelques avantages liés à la situation personnelle de l'assuré (chômeur, bon conducteur), une a rétrocédé, d'elle-même, la même somme à tous les assurés. Sur les douze sociétés examinées par UFC-Que Choisir, deux ont gelé leurs tarifs en 2021.

La plupart d'entre elles

ont intensifié leurs efforts financiers pour offrir des remises de quatre mois de cotisations, et jusqu'à 200 euros, mais non à leurs assurés, à leurs nouveaux clients !

La prime, si l'on peut dire, revient à AXA qui ne rembourse rien à ses assurés mais a distribué à ses actionnaires 1,7 milliard de dividendes, en leur promettant un petit versement complémentaire au quatrième trimestre.

Sylvie Maréchal



## Airbus Saint-Nazaire et Nantes : grève et débrayages contre les accords Covid

**Lundi 23 novembre, sur les sites Airbus de Saint-Nazaire et Nantes, les travailleurs ont manifesté leur opposition aux accords Covid mis en place par la direction et signés par les syndicats majoritaires de l'Entente, FO, CGC, CFTC.**

À Saint-Nazaire, un millier de travailleurs en production représentant les deux équipes se rassemblaient devant les bureaux de la direction, continuant le mouvement le lendemain à 300 pour l'équipe du matin. Des débrayages quotidiens devaient continuer jusqu'au vendredi pour maintenir la pression. Oralement, la direction s'engageait à revenir sur les horaires du vendredi et sur l'accès à la cantine pour l'équipe d'après-midi, ce qui était ressenti comme une première victoire.

Sur le site de Nantes, un

débrayage avait lieu le lundi après-midi avec possibilité de rester en grève jusqu'au soir, réunissant une cinquantaine d'ouvriers des ateliers du 320. C'est un secteur où la production ne s'est pratiquement jamais arrêtée car les commandes, nombreuses pour cet avion, sont maintenues par les compagnies.

Ces mouvements, partis en dehors des syndicats, ont eu le soutien de la CGT. Dans ces accords Covid, dont les grévistes demandent la suppression, il y a surtout l'obligation de récupérer les

heures et les jours non travaillés pendant le premier confinement et qui ont été payés par Airbus avant la mise en place du chômage partiel.

Pour certains travailleurs, cela peut représenter jusqu'à 12 jours à récupérer en heures supplémentaires ou à sacrifier sur les congés. Cette récupération est effective dès maintenant et jusqu'à fin juin 2021. Alors que les stocks s'accumulent et que personne ne sait de quoi l'avenir sera fait, demander de faire des heures supplémentaires ou de sacrifier des congés est ressenti comme une aberration.

Ce qui alimente aussi la colère, ce sont les nouveaux horaires dans le cadre d'un accord APLD (Activité Partielle Longue Durée), qui

doit entrer en application dès janvier. Le vendredi par exemple deviendrait un jour de travail comme les autres et il faudrait finir, pour les équipes du soir, à 22h33 au lieu de 21 heures actuellement avec les horaires Covid.

À toutes ces attaques s'ajoute un mécontentement plus général contre les pressions de la hiérarchie, les cadences dans certains secteurs qui reprennent, l'impossibilité pour les travailleurs en équipe d'avoir accès à un vrai repas et surtout la certitude qu'Airbus profite largement du Covid pour remettre en cause certains avantages acquis.

Les dirigeants de ce grand groupe mondial, riche à milliards, veulent produire plus avec moins

de salariés, pour qu'une fois la crise terminée, les profits soient de retour à des niveaux encore supérieurs. Ils se sont déjà débarrassés de milliers d'intérimaires, de sous-traitants, et veulent maintenant mettre au pas ceux qui restent encore au travail.

Il n'est pas dit qu'ils y arrivent si facilement et la réaction salutaire des travailleurs de Saint-Nazaire et de Nantes est là pour montrer qu'ils ne peuvent peut-être pas tout se permettre! Cela peut être un exemple encourageant pour tous les salariés qui ne se résignent pas à subir cette crise et ses effets catastrophiques, dont ils ne sont en rien responsables.

**Correspondant LO**

## Delpharm - Orléans : la grève se poursuit

**Depuis mardi 17 novembre, les travailleurs postés du site de production pharmaceutique Delpharm, à Orléans, sont de nouveau en grève contre les attaques concernant leur temps de travail.**

La mobilisation démarrée à la mi-octobre avait amené le patron à renoncer à leur voler une semaine de congés payés et à ramener les horaires de fin de journée de 22 heures à 20h15. Mais les travailleurs refusent toujours qu'on leur vole des RTT, qu'on leur impose de travailler 35 minutes de plus par jour, sans aucune compensation.

Le patron restant sourd à leurs demandes, depuis une semaine la quasi-totalité

des travailleurs postés des équipes de semaine et du week-end ont rejoint la grève, bien décidés à se faire entendre. Dans la joie et la bonne humeur, les grévistes de tous les secteurs de production, heureux de se retrouver tous ensemble, ont confectionné des pancartes qui ont fleuri dans l'usine. Cela déplaît à la direction qui tente de se servir de la crise sanitaire pour mettre au pas les grévistes.

L'entreprise se porte



bien, le site a généré sept millions d'euros en moins d'un an et Sébastien Aguetant, l'actionnaire principal, a étendu son empire en acquérant quasiment gratuitement des usines un peu partout. Surtout, il vient de décrocher le contrat de fabrication des vaccins contre le Covid-19, mis au point par Pfizer et BioNTech. Si ces annonces le feront grimper dans le classement des

Français les plus fortunés, elles ont aussi motivé les grévistes à renforcer leur grève.

Mardi 24 novembre, les travailleurs en horaires de journée étaient appelés également à débrayer. Ils constatent qu'après que le patron a renoncé à leur voler la sixième semaine de congés payés grâce à la grève des postés, il espère la leur faire payer en leur

imposant de travailler 21 minutes de plus par jour.

Le bras de fer engagé par les travailleurs continue. Sur les treize jours de RTT que la direction comptait leur voler, les grévistes ont obtenu grâce à leur mobilisation qu'on leur restitue dix jours. Pour tous les travailleurs qui ont relevé la tête, c'est un encouragement à poursuivre la lutte.

**Correspondant LO**

## Marseille : les assistants d'éducation se mobilisent

**Jeudi 19 novembre, les assistants d'éducation (AED) de nombreux collèges et lycées marseillais étaient en grève. Deux cents d'entre eux ont manifesté jusqu'à l'inspection académique, exprimant leur colère.**

Indispensables au bon fonctionnement des établissements, ils côtoient la plupart des élèves qui y

entrent, que ce soit au portail, dans les couloirs ou à la cantine. Mais leur nombre n'a pas changé depuis dix ans, alors qu'on compte 15% d'élèves en plus dans les collèges notamment. Avec la crise sanitaire, ils doivent

aussi gérer les distances entre élèves, les services supplémentaires pour la cantine, ce qui est d'autant plus compliqué que certains AED, positifs au Covid, sont en maladie.

Mais leur colère vient de plus loin, de leur situation précaire et de leurs faibles revenus. Payés au smic, ils doivent enchaîner des semaines de 41 heures pour compenser la période non travaillée des vacances scolaires. Ils ne touchent aucune prime, pas même celle de l'éducation prioritaire, quand ils travaillent dans les établissements difficiles. Et au bout de six ans de CDD, ils se retrouvent sans aucune perspective, alors qu'ils se sont investis

des années durant dans le soutien scolaire, l'assistance aux documentalistes ou l'animation du foyer des élèves.

La grève avait été préparée par le collectif AED13, et était soutenue par l'intersyndicale de l'Éducation. Aux cris de «AED en colère, on ne va pas se laisser faire», plusieurs dizaines d'entre eux se sont retrouvés en assemblée générale à la Bourse du travail proche. Conscients que leur mobilisation concerne tous les AED du pays, ils décidaient de prendre contact avec les autres académies pour préparer une nouvelle journée d'action de grève, nationale cette fois.

**Correspondant LO**





## GE – Villeurbanne : en grève reconductible



Depuis lundi 23 novembre, les salariés se sont mis en grève complète à Général Electric Villeurbanne, pour protester contre la suppression prévue de 260 postes, soit la moitié de l'usine.

Ces suppressions de postes font suite à celles de Belfort, Grenoble et de bien d'autres sites en France, en Europe et dans le monde. GE, après avoir racheté Alstom en 2015, n'en finit pas de restructurer, en déplaçant ses services de production, ses services informatiques ou de bureaux, au gré d'une plus grande compétitivité.

Cette fois-ci, c'est l'usine de Villeurbanne qui est touchée. Cette usine, branche de Grid Solution, produit des disjoncteurs haute tension. La grande majorité

de la production doit être transférée. Cela a commencé il y a plusieurs mois et un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) avait été signé par certains syndicats. Mais ce PSE a été annulé et remis en cause par GE, pour en mettre en place un autre, plus important en suppressions de postes, pandémie oblige ! Et toutes les discussions avec les syndicats sont reparties de zéro.

Pour les salariés, trop c'est trop. D'autant plus que le groupe a reçu des subventions de l'État et de la région

depuis 2015. Alors, après trois lettres adressées à Bruno Le Maire, sans réponse, après avoir interpellé des élus locaux sans grande conséquence et après des solutions alternatives proposées par les syndicats, refusées par la direction, la grève totale et reconductible a été décidée. La grande majorité de la production a arrêté le travail, beaucoup de salariés des bureaux étant en télétravail.

Mardi 24 novembre, ils se sont invités à une énième réunion tenue dans un hôtel près de la gare de Perrache, où se trouvait Alexis Martinez, PDG et négociateur de Grid solution. Ce dernier est même sorti de son hôtel, avec la responsable du personnel, pour prendre un bain de foule parmi les grévistes qui étaient au moins 200 à l'attendre. Il n'a pas été déçu, entendant pendant une heure et demie : « Viens discuter, on n'est pas des cannibales », « Il y en a assez des licenciements pour grossir les profits », « On veut garder nos emplois », « Pas question d'accepter, on ne se laissera

pas faire », « Remboursez ce que vous avez reçu de nos impôts », « Voleurs, tricheurs, vous voulez la guerre, vous l'aurez »...

Martinez n'a pas pu en placer une, sauf de dire qu'il les comprenait, que la conjoncture n'était pas facile, et qu'il transmettrait. Puis, comme le cercle

autour de lui se rétrécissait peu à peu dangereusement, il a préféré s'échapper.

Après lui avoir dit qu'ils n'allaient pas attendre sa réponse pendant des lustres, les salariés sont repartis à l'usine plutôt contents ! Cela ne leur était pas arrivé depuis longtemps.

Correspondant LO

## Renault – Guyancourt : il faut garantir salaires et emplois

Le 20 novembre, le président de Renault, Jean-Dominique Senard, a déclaré que le Technocentre de Guyancourt, dans les Yvelines, resterait « une forteresse de la technologie de Renault dans l'avenir ».

Belle hypocrisie, au moment où il allait chercher trois syndicats pour signer, la veille, le plan de suppression de plus 2 500 postes dans les bureaux d'études et chez les administratifs de l'entreprise, rien qu'en France. C'est encore sans compter les 5 300 salariés sous-traitants touchés, l'entreprise ayant mis fin à leurs contrats.

Renault veut appliquer son plan d'économies de plus de deux milliards d'euros sur trois ans. Il concerne aussi, dans les usines, 2 100 travailleurs en France et 10 400 autres dans le monde. La direction évoque des départs volontaires, mais depuis des mois elle fait pression sur les travailleurs âgés

de 57 ans et plus pour qu'ils partent en dispense d'activité, une sorte de préretraite. Elle prévoit également d'utiliser la rupture conventionnelle collective et suggère des départs dans le cadre d'un projet professionnel. Comme si trouver du travail dans le contexte de plans de licenciements annoncés par de nombreuses entreprises n'était pas mission impossible ! Renault a prévu d'envoyer des lettres à chaque salarié, fin novembre, pour lui annoncer si son métier est indispensable ou pas.

Ce qui est indispensable, pour les travailleurs, c'est que le salaire et l'emploi de chacune et chacun soient garantis. Les travailleurs devront s'organiser pour l'imposer, en s'attaquant à la forteresse financière de Renault, qui a cumulé 25 milliards d'euros de bénéfices en dix ans.

Correspondant LO

## Safran – Villaroche : la colère des ouvriers en équipe

Partis spontanément du bâtiment 35, au Montage Moteur, les ouvriers en équipe de l'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, ont fait grève une partie de la journée jeudi 19 novembre pour exiger de pouvoir retourner à la cantine pour manger.

La cantine, fermée au début du premier confinement, avait ensuite été rouverte en mai pour le personnel en équipe normale mais, sous des prétextes sanitaires totalement infondés, toujours pas pour les autres équipes. Celles-ci devaient manger sur le pouce dans des réfectoires.

La direction vient d'annoncer que la cantine, refermée pour tous au début du deuxième confinement, serait à nouveau rouverte à partir de lundi 23 novembre, mais encore une

fois uniquement pour la normale et pas pour les équipes. C'était un retour à la case départ, avec en plus la fermeture de salles de réunion qui, depuis peu, complétaient le manque de réfectoires, et la prise des repas à tour de rôle, quasiment chrono en main.

En réalité, cela fait des années que la direction voudrait bien supprimer la pause repas pour les équipes et imposer une journée continue. Face aux protestations, elle avait dû reculer lors d'une précédente

tentative il y a deux ans, et aujourd'hui elle se sert du Covid pour faire passer le fait accompli. Personne n'est dupe. Depuis la rentrée de septembre, les ouvriers en équipe s'étaient déjà mobilisés et fait entendre. Cette réaction du jeudi 19 montre que les reculs que veut imposer la direction ne passent toujours pas.

La direction, surprise par ce mouvement qu'elle qualifie d'asyndical, tente depuis de brouiller les cartes en faisant mine de négocier avec les syndicats, mais en réalité en essayant de faire passer son projet. Cela n'a rien calmé et la mobilisation se poursuit.

Correspondant LO

## Vallourec Déville-lès-Rouen : les travailleurs sacrifiés aux actionnaires

Le groupe Vallourec est spécialisé dans la production de tubes en acier sans soudure, destinés principalement à l'industrie pétrolière et gazière. En raison de la crise de ce secteur, il se trouve extrêmement endetté et, pour pouvoir rembourser, il propose à ses créanciers des actions en échange de 50% de sa dette.

Pour faire bonne mesure, Vallourec met dans la balance la suppression de plus de 1 000 emplois dans le monde, sur près de 20 000 que compte le groupe. C'est ainsi que, après avoir supprimé 900 emplois en Amérique du Nord récemment, il s'apprête à en supprimer

200 en Allemagne, 500 au Brésil et 350 en France.

L'usine de Déville-lès-Rouen, qui n'assure plus que le traitement thermique après la fermeture d'un laminoir et 200 licenciements en 2016, est promise à la fermeture pure et simple en juin 2021, laissant sur le carreau ses 190 employés.

Avec 4 milliards de chiffre d'affaires en 2018, Vallourec n'est pas à l'agonie, mais veut rétablir ses profits pour complaire à ses futurs actionnaires. À l'annonce du plan de licenciements, l'action Vallourec a grimpé de 20%. C'est éloquent.

Correspondant LO





## Territoriaux de Grenoble: mobilisation dans les écoles

Mardi 17 novembre, plus de 400 agents des écoles de la ville de Grenoble, agents d'entretien et de restauration, animateurs périscolaires et Atsem, ont fait grève pour réclamer des embauches et des augmentations de salaire.

150 d'entre eux, rassemblés sur le perron de l'hôtel de ville, ont dénoncé, en chansons et par des prises de parole, leurs conditions de travail, la précarité, les bas salaires et des contrats avec trop peu d'heures pour permettre d'en vivre. Une mère de famille a exprimé

son soutien aux grévistes.

Depuis des mois, voire des années, le manque d'effectifs est criant. Aujourd'hui, l'épuisement est tel que démissions et arrêts maladie se multiplient. Si les agents d'entretien en arrêt ne sont remplacés que sur les temps de cantine, les



Atsem ne le sont qu'après plusieurs jours. Quant aux animateurs du périscolaire, ils doivent très souvent encadrer plus d'enfants que les 18 autorisés par la loi.

Une délégation a été reçue par deux adjoints du maire

écologiste Éric Piolle. Celui affecté au personnel s'est défaussé en estimant que, pour les salaires, seul l'État pouvait intervenir. Celle affectée aux écoles se targue sans honte d'avoir demandé aux parents de désinscrire les enfants de la cantine un jour par semaine, pour soulager les collègues!

Pour ces élus qui se posent en femmes et hommes de gauche, le manque de personnel ne serait dû qu'à la crise sanitaire

et ils demandent donc aux agents et aux familles de faire des efforts en cette période de pandémie.

Ce cynisme et ce mépris n'ont évidemment guère convaincu les grévistes et leurs soutiens. Ils constatent à leurs dépens que les écologistes et membres de la France insoumise qui dirigent la municipalité se comportent, eux aussi, en gardiens de l'austérité et en adversaires de leur lutte.

Correspondant LO

## Sage: contre le plan social, télé-mobilisation

Sage, éditeur britannique de logiciels spécialisé dans les solutions de comptabilité et de gestion destinées aux petites et moyennes entreprises, compte 1 500 salariés en France répartis sur sept sites, dont 650 au siège de La Garenne-Colombes.

La direction apporte sa contribution à la vague actuelle de plans sociaux.

Sage a en caisse plus de 600 millions d'euros de trésorerie. Cela n'était sans doute pas assez pour les actionnaires puisque, à la rentrée de septembre, la direction a annoncé aux membres du comité social et économique son intention de supprimer à nouveau 70 postes en France, soit un total de 67 licenciements potentiels, pour motif économique.

Les salariés, eux, ne l'ont pas entendu de cette oreille: malgré une situation de

télétravail permanent pour tous depuis la fermeture totale des sites lors du premier confinement, ils ont su se regrouper et agir.

Cela fait quatre ans déjà, depuis un premier PSE en 2016 auquel les salariés s'étaient déjà opposés, que les réorganisations se succèdent, dégradant chaque fois un peu plus les conditions de travail. Une nouvelle fois, les travailleurs ont pris les choses en main et, avec le soutien de militants locaux de la CFDT, ils ont formé un collectif Unissons-nous, afin d'organiser la riposte face aux menaces

de licenciements.

Depuis l'annonce du plan social, le collectif rassemble chaque lundi plusieurs dizaines de salariés contre le plan en cours, afin d'être le plus nombreux possible à s'y opposer, lors de réunions en télé-mobilisation.

L'appel à une grève reconductible à partir du jeudi 26 novembre a d'ores et déjà été adopté par le comité. Afin qu'elle soit un succès, le comité multiplie les contacts avec l'ensemble des salariés. Il a également rédigé un tract appelant à la solidarité et demandé à tous les salariés d'arborer le message commun « Unissons-nous » en lieu et place de l'icône d'identification utilisée par l'entreprise.

Correspondant LO

## Kidiliz: les travailleurs sacrifiés

Comme c'était prévisible, le tribunal de commerce de Paris a validé le 23 novembre la reprise de Kidiliz (Vêtements Z, Catimini, Chipie, Kenzo) par différents groupes concurrents.

Ce démantèlement se soldera par 2 000 licenciements dans le monde, dont plus de 1 000 en France.

Moins de 500 salariés sur 2 600 conserveraient leur emploi. Et pour combien de temps? Plusieurs sites vont fermer, dont le siège situé à Saint-Chamond, dans la Loire, ville déjà ravagée par la crise. Les larmes de crocodile des politiques locaux, qui soutiennent ou ont soutenu des gouvernements qui ont toujours laissé faire les licenciements, n'y ont donc

rien changé.

Fondé par Roger Zannier, Kidiliz s'appelait Groupe Zannier jusque récemment. L'apparition du nom de Roger Zannier dans les Panama papers, qui révélaient ses magouilles, légales, pour échapper à l'impôt, a contraint le groupe à un pudique changement de nom. Puis, il a été vendu à un fonds chinois. Celui-ci, comme tant d'autres repreneurs, quelle que soit leur nationalité, n'a rien investi malgré ses promesses, se contentant de piller la trésorerie. Quant à

la famille Zannier, toujours multimillionnaire et confortablement installée en Suisse, elle a réinvesti dans l'hôtellerie de luxe et le vin. Les travailleurs, essentiellement des travailleuses, qui ont sué le profit pour ces parasites pendant des décennies, se retrouvent aujourd'hui sur le carreau.

La fortune des actionnaires présents et passés est largement suffisante pour maintenir tous les emplois. Il n'y a aucune raison, hors celle d'enrichir encore une poignée de grandes fortunes, d'accepter que des milliers de familles soient ainsi frappées.

Correspondant LO

## Intermittents de l'événementiel: la galère

Parmi bien d'autres travailleurs qui ne travaillent pas en CDI ou en CDD, il y a ceux qui travaillent en extras de la restauration, en contrats courts CDDU (contrat à durée déterminée d'usage).

Ils sont cuisiniers, serveurs, maîtres d'hôtel... À longueur d'année, ils cumulent des vacations ou des missions, lors de salons, de réceptions professionnelles ou privées, pour l'État, pour des ministères, ou pour tout autre événement du même genre. Ils sont 20 000 à travers le pays.

Avec l'épidémie, ces travailleurs sont en galère. Ce type d'événement a connu un coup d'arrêt brutal depuis mars jusqu'à aujourd'hui, avec une reprise limitée des activités, de la fin août à septembre. Ils sont au chômage, sans pouvoir prétendre ni au chômage partiel ni au RSA. Jusqu'en 2014, leur régime était aligné sur celui des intermittents du spectacle, mais le gouvernement PS à l'époque le leur a supprimé.

Subissant le régime général des travailleurs au chômage, leurs droits ont ainsi beaucoup régressé. D'autant plus

qu'avec l'annulation totale des événements ils ne peuvent pas recharger leurs droits pour pouvoir toucher ce chômage. Leur situation est dramatique aujourd'hui. Sans revenu, certains d'entre eux sont contraints d'aller solliciter les aides alimentaires.

Une association du secteur, l'OPRE (Organisation du personnel de la restauration dans l'événementiel), a organisé des actions pour que l'État décide une année blanche pour la recharge des droits au chômage, et revienne sur le régime antérieur d'indemnisation. Elle a ainsi mené un certain nombre d'actions à travers le pays, dont, en urgence à la mi-octobre, le blocage du périphérique de Paris.

Catégorie après catégorie, ce sont tous les travailleurs qui risquent d'être emportés par la crise. Tous doivent avoir droit à un revenu.

M. R.



# Amazon - Brétigny : le Père Noël est une ordure

Dans une pétition qui circule ces derniers jours, des élus de gauche et des ONG affirment : « *Cher père Noël, cette année, nous prenons l'engagement d'un #NoëlSansAmazon.* »

Quand, comme eux, de nombreux politiciens appellent hypocritement à boycotter Amazon, ils ne se posent pas la question du sort des milliers de salariés qui y travaillent.

Pourtant, s'il y en a qui n'ont pas de cadeaux à attendre de Jeff Bezos, ce sont bien eux. Au centre de distribution Amazon de Brétigny-sur-Orge, dans l'Essonne, les quelque 3 000

préparateurs de commande sont pour la plupart intérimaires et payés au smic. Habitant dans toute la région parisienne, certains doivent partir de chez eux avant 2 heures du matin pour enchaîner les bus de nuit et pointer à 6 heures.

En prévision du Black Friday et de Noël, la direction impose le travail le week-end et fait pression pour les heures supplémentaires.

Mais dans le même temps, à la prise de poste ou à la pause, elle renvoie chez eux ceux qu'elle estime finalement de trop et qui ne sont en conséquence ni payés ni même dédommagés pour le transport.

Les salariés doivent pouvoir travailler sans crainte d'être contaminés. Mais même les mesures contre le Covid-19 aggravent les conditions de travail. Un parcours aménagé, surnommé « le labyrinthe », a été mis en place pour espacer physiquement les travailleurs sur



Grève en Allemagne lors d'un précédent Black Friday.

le chemin qui mène à la cantine ou au portique d'entrée. Résultat : il faut maintenant courir un véritable marathon pour arriver à l'heure. Des vitres en plexiglas ont été disposées entre les postes de travail fixes, ce qui donne l'impression de travailler en cage. Cela étant, le souci de la direction pour la santé des ouvriers n'a pas été jusqu'à affréter des navettes en nombre suffisant : pour aller et venir de la gare, il

faut s'entasser dans un bus toujours bondé.

Le slogan d'Amazon est « *Travaillez dur, amusez-vous, écrivez l'histoire* ». Pour l'instant, la direction utilise la peur du chômage pour faire travailler dur. Pour écrire l'histoire à leur façon, les travailleurs ne pourront compter que sur eux-mêmes, sans rien attendre du patron, ni des responsables politiques, ni du père Noël.

**Correspondant LO**

## GRDF : débrayages dans les agences

Une série de débrayages vient de se dérouler et va se poursuivre dans des agences de GRDF (qui est une filiale à 100 % d'Engie, anciennement Gaz de France).

Un premier mouvement avait eu lieu dans certaines agences, il y a plusieurs mois, lorsque les agents appelés à se rendre sur place, chez des particuliers ou des professionnels, avaient constaté qu'ils n'avaient ni gants ni masques.

Et puis, depuis trois semaines environ, des débrayages ont éclaté à propos de la prime Covid, une prime de la direction allant de 500

à 1 200 euros distribuée à certains agents en fonction de leurs risques concernant leur exposition au virus, les 1 200 euros étant pour les chefs ! Les agents qui n'ont pas eu cette prime sont furieux et la réclament. La première revendication est donc la prime pour tous.

À cela s'est ajoutée la demande d'une augmentation de salaire, sous la forme de « 4 NR pour tous », un NR

étant un niveau de rémunération. Les 4 NR correspondent à une augmentation de salaire variable, de l'ordre de 80 à 100 euros par mois pour la plupart des agents, et davantage pour les chefs ! Des revendications d'une amélioration des conditions de travail s'y ajoutent.

Le mouvement est parti de la base et concerne plusieurs centaines d'agents dans tout le pays, avec divers débrayages qui se sont succédés, notamment à Marseille, à Blois, dans la région parisienne, en particulier à La Courneuve et à Alfortville.

À Paris, les agents grévistes ont envahi le siège régional de GRDF, le 19 novembre, et ont hué le directeur régional, qui s'est sauvé. Puis ils sont allés à quelques rues de là au siège national, qu'ils ont envahi. Ils ont eu affaire à un cadre de la direction mais pas au directeur national, qui était paraît-il... en télétravail.

Le cadre en question n'a évidemment rien dit concernant la hausse des salaires. En ce qui concerne la prime Covid, il s'est contenté de dire qu'il faudrait examiner chaque cas, rien de plus. On

en est là.

Le prochain rendez-vous, avec débrayage est prévu jeudi 26 novembre. Il coïncide avec une journée de mobilisation des syndicats pour l'ensemble des industries électriques et gazières, car il faut dire qu'entre-temps la CGT s'est jointe au mouvement.

Cette affaire n'est pas terminée. Ces débrayages montrent que la combativité n'a pas disparu, ce qui fait chaud au cœur de tout le monde.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Vidéos**  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Audio-LO**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)



# Contre les violences faites aux femmes : grande cause, petits moyens

Le 25 novembre a eu lieu la Journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En France, le nombre de victimes de violences conjugales a augmenté de 16 % entre 2018 et 2019. En 2019, il y a eu 152 féminicides et 142 310 victimes de violences conjugales, d'agressions sexuelles ou de viols.

En 2017, Macron avait promis de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes la grande cause du quinquennat. Comme

d'habitude, il y a des mots, rien que des mots. Pour lutter contre ce fléau, les logements manquent toujours pour accueillir les victimes. La ligne d'écoute 3919 ne sera accessible 24h/24 qu'à l'été 2021.

Le manque général de moyens, déjà dramatique en temps ordinaire, l'est d'autant plus cette année en raison de la crise sanitaire

et des restrictions de déplacement. De nombreuses femmes et de nombreux enfants se sont retrouvés coincés à huis clos. Selon des données de l'ONU Femmes publiées fin septembre, le confinement a fait augmenter de 30 % en France les plaintes ou les appels aux autorités pour des violences domestiques. Selon le collectif #NousToutes, les appels au 3919 ont augmenté de 400 % lors du premier

confinement.

La France n'est pas un cas isolé. Les violences faites aux femmes sont un phénomène mondial, à l'image de cette société d'inégalités et d'oppression qu'est le capitalisme. Avec le confinement, l'augmentation des violences a été de 30 % à Chypre, 33 % à Singapour, 25 % en Argentine... Et en juillet les Nations unies avertissaient que six mois de restrictions sanitaires

pouvaient entraîner 31 millions de cas supplémentaires de violences sexistes dans le monde, 7 millions de grossesses non désirées, et mettre en péril la lutte contre les mutilations génitales et les mariages forcés.

Si le monde d'après est différent, c'est qu'il est plus dur, encore bien plus dur. Et encore plus pour les femmes.

Serge Benham



En novembre 2019.

## Danone : 2 000 emplois supprimés

Le PDG de Danone, Emmanuel Faber, est venu justifier sur les ondes, mardi 24 novembre, la suppression de 2 000 postes dans le monde, pour un groupe qui regroupe 100 000 salariés.

Il s'agit de limiter les coûts, en supprimant en France un des deux sièges, là où se prennent les décisions de renforcer l'exploitation des ouvrières et ouvriers à travers le monde.

Cynique, il n'a pas nié que cette réorganisation était dictée par les actionnaires. Il a même insisté : « Nos actionnaires sont évidemment dans une situation difficile avec un cours (de l'action Danone) qui a baissé de 30 % depuis à peu près un an. » Il a ajouté une évidence pour un PDG : « La réalité, c'est que la protection de la rentabilité et des bénéfices pour une entreprise, quelle qu'elle soit, est fondamentale. » De même que la hausse du cours de l'action, et donc de la fortune disponible pour les actionnaires, aurait-il pu ajouter.

Les actionnaires réclament « du sang et des larmes » pour que le cours de leurs actions remonte et le PDG a tenu à affirmer : « J'assume complètement la

décision qu'on est en train de prendre. » Mais, cette fois, les travailleurs de la production ne sont pas les premiers dans la ligne de mire. Ils permettent au groupe de réaliser cette année un taux de rentabilité de 14 %, quasi identique à celui de l'an passé.

En revanche, les licenciements vont toucher dans la région parisienne les salariés d'un des sièges, des employés certes, mais aussi des cadres à hauts salaires, dont certains pouvaient se croire intouchables car collaborant à la politique de la direction. Mais, dans ce système, les cadres ne sont pas plus à l'abri que les simples salariés.

Alors, pour permettre à une petite poignée de riches actionnaires de garantir leur fortune, Danone va jeter à la rue ses cadres, comme de simples ouvriers. Face aux menaces patronales, les travailleurs de toutes catégories devront se sentir solidaires.

Paul Sorel

## Total : tout pour les actionnaires

La multinationale pétrolière Total vient de donner le coup d'envoi à un plan de départs volontaires qui, si on en croit la direction, serait un « signal important envoyé à la jeunesse car tous les postes seront remplacés ».

Les dirigeants de Total tentent ainsi de se faire passer pour des bienfaiteurs, en faisant miroiter 1 500 embauches à des jeunes que la crise tient à l'écart du marché du travail. En passant, ils passent pour de bons élèves auprès du gouvernement, qui multiplie les déclarations et fait semblant d'agir contre le chômage des jeunes.

La réalité est tout autre. En faisant partir des salariés parmi ceux qui ont le plus d'ancienneté, et en admettant que le groupe embauche des jeunes à leur place et poste pour poste, Total ne fera pas que rajeunir la pyramide des âges de

ses employés, il fera aussi de substantielles économies sur la masse salariale. Car les salaires à l'embauche sont bien plus bas que ceux des partants.

La CGT, qui ne croit pas à une opération neutre sur le plan des effectifs, craint que le plan de départs volontaires n'aboutisse en fait à la suppression de 700 postes de travail. Soit un poste remplacé sur deux et une fonte de plus de 4 % de ses effectifs en France.

Par ailleurs, Total a récemment annoncé la fin de l'activité de raffinage de pétrole sur le site de Grandpuits, en Seine-et-Marne, ce qui entraînera la

disparition d'au moins 150 emplois. Et au cours de l'été, Hutchinson, filiale de Total, a aussi prévu autour de 800 suppressions d'emplois.

Total fait payer aux travailleurs le yoyo des cours du pétrole sur les marchés boursiers mondiaux. En 2020, le prix du baril est passé de 68 dollars en début d'année à 20 dollars en mai, pour remonter actuellement à 42 dollars. En conséquence, Total a essuyé des pertes cette année, mais a déjà renoué avec les bénéfices au troisième trimestre.

Les dirigeants de Total sont payés pour que les actionnaires ne subissent aucune perte de revenu, quels que puissent être les soubresauts de l'économie capitaliste. Le dividende par action est resté stable en 2020 comparé à l'an dernier, après avoir régulièrement augmenté au cours des dix dernières années. Ainsi le groupe pétrolier devrait verser plus de 7 milliards d'euros à ses actionnaires cette année. Ce n'est pas la crise pour tout le monde.

Il y a, dans ces sommes extravagantes réservées à la grande bourgeoisie, non seulement de quoi maintenir tous les emplois, mais même de quoi en créer massivement.

Lucien Déroit



## Les vautours ont la santé

Albert Bourla, PDG des laboratoires Pfizer, a profité de l'annonce des premiers résultats des tests du vaccin anti-Covid pour vendre 132 000 actions du groupe et empocher 5,6 millions de dollars. Un joli coup, même quand on touche un salaire de base de 1,65 million par mois.

Mais Bourla a plus d'un tour dans son sac et plus d'une action Pfizer dans son coffre : il lui en resterait encore pour près de 15 millions de dollars.

De quoi vacciner près de 400 000 personnes, même au prix dicté par la multinationale.

S. K.